

Commission économique pour l'Europe

Rapport biennal
(20 avril 2021-18 avril 2023)

Conseil économique et social
Documents officiels, 2023

Supplément n° 17



Nations Unies



Commission économique pour l'Europe

**Rapport biennal
(20 avril 2021-18 avril 2023)**

**Conseil économique et social
Documents officiels, 2023**

Supplément n° 17



Nations Unies • Genève, 2023

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/2023/37 E/ECE/1503

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

ISSN 0251-0189

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	1
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	2–3	1
II. Travaux accomplis par la Commission depuis sa soixante-neuvième session	4–5	1
III. Soixante-dixième session de la Commission	6–43	2
A. Participation et organisation des travaux	6–12	2
B. Ordre du jour	13–17	2
C. Élection du Bureau	18–19	3
D. Compte rendu des travaux	20–43	3
Dialogue de haut niveau	20–22	3
Table ronde : Une double transformation numérique et verte au service du développement durable	23–24	4
Examen de la déclaration de haut niveau.....	25–31	4
Rapport sur les activités relatives au thème du débat de haut niveau de la soixante-neuvième session : « Promouvoir l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région ».....	32–33	5
Rapport sur les activités du Comité exécutif	34–35	5
Autres questions appelant une décision de la Commission	36–41	5
Questions diverses	42	6
Adoption du rapport de la session.....	43	6
IV. Décisions adoptées par la Commission économique pour l'Europe à sa soixante-dixième session.....		6
Annexes		
I. Points 1 et 2 : Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour, et dialogue de haut niveau		18
II. Point 3 : Table ronde : Une double transformation numérique et verte au service du développement durable		26
III. List of meetings of the Commission and its subsidiary bodies and conventions administered by the ECE secretariat between 20 April 2021 and 19 April 2023.....		31

Commission économique pour l'Europe

Rapport biennal pour la période allant du 20 avril 2021 au 18 avril 2023

Introduction

1. Le présent rapport biennal a été adopté à l'unanimité par la Commission économique pour l'Europe (CEE) à sa soixante-dixième session, le 19 avril 2023.

Chapitre I **Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention**

2. À sa soixante-dixième session, la Commission a adopté les décisions suivantes : A (70) Effets économiques et sociaux de l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine ; B (70) Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe ; C (70) Promotion de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles ; D (70) Prolongation du mandat du Forum régional pour le développement durable ; E (70) Mettre en place des systèmes énergétiques résilients ; F (70) Décision d'étudier, dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques, la question du financement des activités en lien avec l'énergie, en particulier avec les matières premières critiques, dans la région de la Commission économique pour l'Europe ; G (70) Guide des meilleures pratiques pour une gestion efficace du méthane provenant des mines de charbon au niveau national : suivi, notification, vérification et atténuation ; H (70) Les principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources ; I (70) Demande de renforcement du rôle du secrétariat de la Commission économique pour l'Europe pour ce qui est d'aider les États membres à mettre en place des systèmes énergétiques résilients et à moderniser leurs systèmes de gestion des ressources ; J (70) Mise en place du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) ; K (70) Questions relatives au transport et à la mobilité durables. Les textes de toutes les décisions sont repris au chapitre IV. (Pour le compte rendu des travaux, voir chap. III).

3. La Commission, dans le cadre de son débat de haut niveau, a examiné le thème « Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe » (Le résumé des débats établi par la Présidente figure dans les annexes I et II.)

Chapitre II **Travaux accomplis par la Commission depuis sa soixante-neuvième session**

4. La Commission, le Comité exécutif et les organes subsidiaires de la Commission ont tenu leurs réunions, de même que d'autres réunions organisées sous leurs auspices, avec le concours du secrétariat de la CEE qui en a assuré le service.

5. On trouvera à l'annexe III la liste des réunions tenues depuis la soixante-neuvième session de la Commission, qui indique les dates, la composition du Bureau et la cote du rapport de chacune des réunions. Les rapports rendent compte des points d'accord et des décisions prises.

Chapitre III Soixante-dixième session de la Commission

A. Participation et organisation des travaux

6. La Commission a tenu sa soixante-dixième session les 18 et 19 avril 2023, les participants ayant pu y assister soit en personne à Genève, soit à distance par vidéoconférence la première journée (18 avril). À la séance d'ouverture, la Commission a entendu les observations de la Présidente, de la Secrétaire exécutive, de la Secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). Le résumé de ces déclarations, établi par la Présidente, figure à l'annexe I.

7. La session a été présidée par l'Autriche les 18 et 19 avril. Il a été convenu que la République de Moldova ferait office de rapporteur pendant la session.

8. Cette session a rassemblé les représentants des États ci-après : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Türkiye, Turkménistan et Ukraine.

9. Des représentants du Saint-Siège ont pris part à la session en vertu du paragraphe 8 du mandat de la Commission.

10. Des représentants de l'Union européenne ont assisté à la session.

11. Des représentants de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que des institutions spécialisées et organisations intergouvernementales suivantes étaient présents : Banque européenne d'investissement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Union internationale des télécommunications, Union internationale des chemins de fer, Organisation de coopération économique de la mer Noire et Organisation mondiale des douanes. En outre, des représentants des organisations non gouvernementales suivantes étaient présents : Bureau européen de l'environnement et Earthjustice.

12. Une liste complète des participants, y compris les organisations non gouvernementales et d'autres participants, est affichée sur le site Internet de la CEE (www.unece.org).

B. Ordre du jour

13. La Commission a adopté son ordre du jour (partie I, E/ECE/1502) à l'issue d'un vote par appel nominal.

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Dialogue de haut niveau.
3. Table ronde : Une double transformation numérique et verte au service du développement durable.
4. Examen de la déclaration de haut niveau.
5. Rapport sur les activités relatives au thème du débat de haut niveau de la soixante-neuvième session : « Promouvoir l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région de la Commission économique pour l'Europe ».

6. Rapport sur les activités du Comité exécutif.
7. Autres questions appelant une décision de la Commission.
8. Élection du Bureau.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport de la session.

14. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Présidente a proposé d'adopter l'ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans la partie I du document E/ECE/1502. Elle a rappelé que la partie II de ce document contenait une référence au document E/ECE/1506, qui n'avait pas été publié faute de consensus, et que le document E/ECE/2023/L.1/Rev.1 avait été soumis au titre du point 4 de l'ordre du jour.

15. Le représentant de la Fédération de Russie a manifesté son opposition, rappelant que l'ordre du jour provisoire annoté qui figure dans le document E/ECE/1502 (parties I et II) avait été approuvé par le Comité exécutif avant que le projet de résolution ne soit soumis. La Fédération de Russie a indiqué que la résolution était sans rapport avec le point 4 de l'ordre du jour. Le représentant du Bélarus a proposé de supprimer le point 4 de l'ordre du jour, la déclaration de haut niveau n'ayant pas été publiée. Les représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Ukraine et de l'Union européenne ont soutenu la proposition de la présidence.

16. Le représentant de l'Ukraine a demandé que la proposition de la Présidente soit mise aux voix et le représentant de la Fédération de Russie a demandé qu'il soit procédé à un vote par appel nominal.

17. Les résultats du vote par appel nominal étaient les suivants : 38 pour, 2 contre et 4 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Türkiye, Ukraine.

Ont voté contre :

Bélarus, Fédération de Russie.

Se sont abstenus :

Arménie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan.

C. Élection du Bureau (point 8 de l'ordre du jour)

18. Conformément à l'article 12 de son règlement intérieur (E/ECE/778/Rev.5), la Commission a élu la Suisse à la présidence et l'Autriche et le Monténégro à la vice-présidence de sa soixante et onzième session.

19. Plusieurs délégations ont remercié le Bureau sortant et félicité le Bureau nouvellement élu.

D. Compte rendu des travaux

Dialogue de haut niveau (point 2 de l'ordre du jour)

20. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document d'information E/ECE/1504 du secrétariat, intitulé « Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour

l'Europe » et du document E/ECE/1505, intitulé « La transformation numérique : panoplie d'instruments de la Commission économique pour l'Europe ».

21. De nombreuses délégations ont salué le choix du thème « Les transformations numérique et verte dans la région de la Commission économique pour l'Europe » et ont souligné qu'il importait de tirer parti de la transformation numérique pour une transformation verte. Plusieurs délégations ont en outre souligné la nécessité de renforcer la coopération régionale et le multilatéralisme, et sont convenues que la CEE, en tant que plateforme de rencontre multipartite, avait un rôle important à jouer à ce effet.

22. Le résumé des débats sur cette question, établi par la Présidente, figure à l'annexe I.

Table ronde : Une double transformation numérique et verte au service du développement durable (point 3 de l'ordre du jour)

23. Dans le cadre de son débat de haut niveau, la Commission a organisé une table ronde sur le thème « Une double transformation numérique et verte au service du développement durable », articulée en deux segments : « La transition numérique, catalyseur de l'action climatique et de la décarbonisation » et « Renforcer la confiance et la transparence : utilisation des outils numériques pour étayer la transformation verte ».

24. Le résumé des débats sur cette question, établi par la Présidente, figure à l'annexe II.

Examen de la déclaration de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour)

25. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie d'un projet de résolution, présenté, dans le document E/ECE/2023/L.1/Rev.1, par l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Géorgie, l'Islande, la Macédoine du Nord, Monaco, le Monténégro, la Norvège, la République de Moldova, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, l'Ukraine et les États membres de l'Union européenne.

26. Les représentants des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Ukraine et de l'Union européenne se sont déclarés favorables au projet de résolution.

27. Les représentants du Bélarus et de la Fédération de Russie se sont déclarés opposés au projet de résolution.

28. Le représentant des États-Unis d'Amérique a présenté une motion de clôture du débat conformément à l'article 31 du Règlement intérieur et a demandé que le projet de résolution soit mis aux voix. Faute d'opposition à la motion, la Présidente a déclaré le débat clos.

29. Le représentant de la Fédération de Russie a demandé qu'il soit procédé à un vote par appel nominal. Les résultats du vote par appel nominal étaient les suivants : 40 pour, 2 contre et 5 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Türkiye, Ukraine.

Ont voté contre :

Bélarus, Fédération de Russie.

Se sont abstenus :

Arménie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Serbie.

30. Les représentants du Bélarus et de la Fédération de Russie ont fait des déclarations pour expliquer leur vote, après le vote, en se dissociant de la résolution adoptée par la Commission. La France a également fait une déclaration.

31. Les représentants de l'Union européenne et de la Fédération de Russie ont fait une déclaration au titre de leur droit de réponse.

Rapport sur les activités relatives au thème du débat de haut niveau de la soixante-neuvième session : « Promouvoir l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région » (point 5 de l'ordre du jour)

32. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie du document d'information E/ECE/1507 intitulé « Rapport sur l'état d'avancement des travaux de la CEE consacrés à la promotion de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles ». La Secrétaire exécutive de la Commission a présenté les travaux accomplis par la CEE depuis sa soixante-neuvième session sur le thème du débat de haut niveau de ladite session.

33. La Commission s'est félicitée des travaux accomplis depuis la soixante-neuvième session sur le thème du débat de haut niveau de ladite session. Plusieurs délégations se sont déclarées favorables à la désignation d'un thème pour le débat de haut niveau des futures sessions de la Commission.

Rapport sur les activités du Comité exécutif (point 6 de l'ordre du jour)

34. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document E/ECE/1508, dans lequel figure un rapport sur les activités et les principales réalisations du Comité exécutif depuis la dernière session de la Commission.

35. La Commission a pris note du rapport sur les activités du Comité exécutif. Elle a remercié ce dernier ainsi que son Bureau pour les efforts déployés au cours de la période intersessions. Plusieurs délégations se sont déclarées satisfaites du rôle joué par le Comité exécutif.

Autres questions appelant une décision de la Commission (point 7 de l'ordre du jour)

36. La Commission a adopté par consensus les projets de décision I à VIII, tels qu'ils figurent dans le document E/ECE/1509, et le projet de décision I, tel qu'il figure dans le document E/ECE/1509/Add.1. En ce qui concerne les projets de décision VIII et IX, le secrétariat a lu les déclarations orales sur les incidences sur le budget-programme avant leur examen.

37. Pour ce qui est du projet de décision IX, les représentants suivants ont fait des déclarations en faveur de l'adoption du projet de décision : Autriche, États-Unis d'Amérique, France, Irlande, Lituanie, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Union européenne.

38. Les représentants du Bélarus et de la Fédération de Russie ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas soutenir l'adoption du projet de décision IX et se sont opposés à son renvoi au Conseil économique et social.

39. Le représentant de l'Irlande a demandé que le projet de décision IX soit mis aux voix et le représentant de la Fédération de Russie a demandé qu'il soit procédé à un vote par appel nominal.

40. Les résultats du vote par appel nominal étaient les suivants : 35 pour, 2 contre et 1 abstention. Les voix se sont réparties comme suit¹ :

Ont voté pour :

Albanie, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume

¹ Par la suite, la délégation grecque a indiqué qu'elle avait eu l'intention de voter en faveur de la motion.

des Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie et Ukraine.

Ont voté contre :

Bélarus, Fédération de Russie.

S'est abstenue :

Türkiye.

41. Les représentants du Bélarus et de la Fédération de Russie ont fait des déclarations pour expliquer leur vote, après le vote, se dissociant de la décision IX adoptée par la Commission.

Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)

42. La Commission est convenue de tenir sa soixante et onzième session en 2025.

Adoption du rapport de la session (point 10 de l'ordre du jour)

43. Le rapport de la soixante-dixième session a été adopté.

Chapitre IV Décisions adoptées par la Commission économique pour l'Europe à sa soixante-dixième session

A (70) Effets économiques et sociaux de l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Coauteurs : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Canada, États-Unis d'Amérique, Géorgie, Islande, Macédoine du Nord, Monaco, Monténégro, Norvège, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Ukraine et Union européenne et ses États membres

La Commission économique pour l'Europe,

Réaffirmant l'importance primordiale de la Charte des Nations Unies pour la promotion du respect de la légalité parmi les nations,

Rappelant que, en vertu de l'Article 2 de la Charte, tous les États sont tenus de s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies, et de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques,

Rappelant également que, en vertu du paragraphe 2 de l'Article 2 de la Charte, les Membres de l'Organisation, afin d'assurer à tous la jouissance des droits et avantages résultant de leur qualité de Membre, doivent remplir de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées aux termes de la présente Charte,

Rappelant en outre les décisions ECE/EX/2022/L.12 et ECE/EX/2022/L.6 du Comité exécutif relatives aux faits nouveaux survenus dans la région de la Commission économique pour l'Europe,

Réaffirmant que nulle acquisition territoriale résultant de la menace ou de l'emploi de la force ne sera reconnue comme légale,

Réaffirmant sa détermination à faciliter le développement et l'intégration économiques de l'Europe, à relever le niveau de l'activité économique européenne et à maintenir et renforcer les relations économiques des pays de sa région,

Réaffirmant également la résolution ES 11/1 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a déploré dans les termes les plus vifs l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine,

Se déclarant gravement préoccupée par les informations faisant état d'attaques contre des installations civiles ukrainiennes telles que des habitations, des écoles et des hôpitaux, ainsi que de victimes civiles, dont des femmes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des enfants,

Se déclarant gravement préoccupée également par la détérioration de la situation des droits de l'homme en Ukraine provoquée par l'agression commise par la Fédération de Russie, y compris, mais sans s'y limiter, les informations faisant état du recours à la torture et à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'exécutions arbitraires et extrajudiciaires, de disparitions forcées, de violences fondées sur le genre, y compris de violences sexuelles liées au conflit, de transferts forcés et de déplacements forcés de population, ainsi que de violations et d'atteintes commises contre des enfants,

Se déclarant gravement préoccupée en outre par la détérioration de la situation humanitaire en Ukraine et dans les environs, marquée par un nombre important et soutenu de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés ayant besoin d'une aide humanitaire, dont la majorité sont des femmes et des filles, qui sont exposées à un risque accru de subir toutes les formes de violence fondée sur le genre, y compris la violence sexuelle liée au conflit et la traite des personnes,

Se déclarant gravement préoccupée par les informations faisant état d'attaques visant des infrastructures critiques d'approvisionnement en énergie et en eau et de transport en Ukraine et les ressources naturelles essentielles à la production alimentaire et à l'atténuation des changements climatiques,

Se déclarant préoccupée par l'impact de l'agression russe contre l'Ukraine sur l'ensemble de la région, qui se traduit par une forte augmentation des flux de réfugiés, par des perturbations des échanges commerciaux et par des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, qui alimentent une crise du coût de la vie et remettent en cause les acquis de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030,

Se déclarant préoccupée également par le fait que le conflit exacerbe l'insécurité alimentaire à l'échelle planétaire, l'Ukraine et la région étant parmi les plus gros exportateurs mondiaux de céréales et d'autres produits agricoles, alors que des millions de personnes font face à la famine ou à un risque immédiat de famine ou à une grave insécurité alimentaire dans plusieurs régions du monde, et qu'il a des répercussions sur la sécurité énergétique,

1. Déploire dans les termes les plus vifs l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies ;

2. Exige que la Fédération de Russie retire immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du pays ;

3. Déploire la complicité du Bélarus dans le recours illégal à la force par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et lui demande de respecter ses obligations internationales ;

4. Demande à son secrétariat de s'abstenir de toute action ou publication qui pourrait être interprétée comme reconnaissant ou approuvant toute modification des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine ;

5. Prie son secrétariat et les organes subsidiaires concernés de poursuivre et d'intensifier les efforts qu'ils mènent en vue de la mise en application de ses projets de reconstruction de l'Ukraine ;

6. Prie son secrétariat de continuer à aider l'Ukraine et les États membres voisins, dans la mesure du possible, dans la limite des ressources disponibles et dans le cadre des mandats existants, à se rétablir et à procéder à la reconstruction à la suite des effets sur l'économie, l'environnement, les infrastructures, les ressources énergétiques et la société de l'agression commise par la Fédération de Russie.

B (70) Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Rappelant et réaffirmant* les engagements pris, dans la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, de protéger la planète et d'améliorer la coopération numérique, notamment ;

2. *Prenant note* des éléments relatifs aux transformations numérique et verte du rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun », que l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction dans sa résolution 76/6 du 15 novembre 2021, ajoutant que ce rapport devait donner lieu à un examen plus approfondi par les États Membres ;

3. *Soulignant* qu'il faut agir d'urgence, de manière globale et synergique, pour lutter contre les changements climatiques et l'appauvrissement de la biodiversité dans le contexte plus large de la réalisation des objectifs de développement durable et que, pour assurer l'efficacité et la pérennité de l'action climatique, il importe de protéger, de préserver, de remettre en état et d'exploiter durablement les milieux naturels et les écosystèmes ;

4. *Notant* qu'une transition vers des modes de vie, de consommation et de production durables est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques ;

5. *Soulignant* que l'action climatique doit être efficace et plus ambitieuse, mais aussi juste et inclusive, et qu'il faut en limiter autant que possible les répercussions néfastes sur les plans économique et social ;

6. *Prenant note* des résultats des vingt-sixième et vingt-septième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en particulier des décisions en lien avec son mandat ;

7. *Consciente* de l'accélération de la transition numérique, qui transforme radicalement de nombreux aspects du quotidien et ouvre de nouvelles perspectives, qu'il s'agisse du développement économique, de la conception des politiques ou de la mise en œuvre et de la gestion des services publics ;

8. *Notant* que la transition numérique et les technologies avancées peuvent contribuer de multiples façons à la transformation verte, notamment en permettant de dégager des gains d'efficacité, d'assurer un meilleur suivi de l'utilisation des ressources naturelles et de l'évolution de la connectivité, d'optimiser les systèmes et de créer de nouveaux moyens de communication et de collaboration entre parties prenantes ;

9. *Notant également*, en particulier, que les technologies numériques contribuent à promouvoir la circularité et l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment à assurer une traçabilité précise des matières tout le long des chaînes de valeur, permettant ainsi aux producteurs et aux consommateurs de prendre des décisions en connaissance de cause, selon qu'il convient ;

10. *Consciente* qu'il faut limiter les répercussions néfastes que les technologies numériques pourraient avoir sur l'environnement, notamment du point de vue de la consommation d'énergie et de matières, ainsi que de la production de déchets électroniques, en favorisant la décarbonisation de l'économie et en appliquant plus largement les principes de la circularité pour promouvoir la transformation verte ;

11. *Notant* qu'il importe de déployer des efforts résolus et de dégager des fonds suffisants, notamment de financer l'action climatique et d'assurer l'accès à des sources de financement innovantes, pour exploiter pleinement la contribution des transformations numérique et verte au resserrement de la collaboration et au renforcement de l'inclusivité, pour éviter de créer de nouvelles fractures entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci, et pour combler les fractures existantes ;

12. *Consciente* que des disparités d'accès au numérique persistent selon le niveau de revenu, l'âge, le lieu de vie et le sexe, et *réaffirmant* que des initiatives de coopération numérique sont nécessaires pour résorber ces fractures et atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

13. *Sachant* qu'elle peut apporter une contribution en élaborant des normes et des règles, en définissant des lignes d'action et en apportant une assistance technique dans ses domaines d'activité ;

14. *Souligne* la nécessité de renforcer encore les travaux qu'elle mène pour mettre les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la CEE, dans le cadre de son mandat actuel, selon qu'il conviendra et sous réserve de la disponibilité de ressources ;

15. *Prie* les Comités sectoriels concernés et les organes relevant directement du Comité exécutif, ainsi que leurs organes subsidiaires, de réfléchir aux moyens d'accroître l'influence de ses instruments pertinents de façon à promouvoir les transformations numérique et verte, notamment en proposant des solutions pour repérer, évaluer et combler les lacunes en matière de gouvernance et de bonnes pratiques ;

16. *Invite* lesdits organes subsidiaires à poursuivre et à développer les approches existantes de la promotion d'une utilisation généralisée et efficace des instruments appropriés, y compris au moyen d'activités de renforcement des capacités et de partage des connaissances ;

17. *Invite également* lesdits organes subsidiaires à envisager de proposer, dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs et en réfléchissant aux possibilités de collaboration entre sous-programmes, des solutions efficaces et mesurables pour promouvoir les transformations numérique et verte, ainsi que pour faciliter la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, selon qu'il conviendra ;

18. *Prie* le secrétariat de promouvoir plus activement les partenariats relatifs aux transformations numérique et verte, y compris avec les autres organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des acteurs du monde universitaire et des acteurs du secteur privé, de manière à dégager d'éventuelles synergies susceptibles d'élargir l'utilisation de ses instruments pertinents ;

19. *Prie également* le secrétariat de développer de nouvelles capacités, comme suggéré dans le document intitulé « UN 2.0 Quintet of Change » (cinq axes de changement pour une ONU 2.0), sous réserve de la disponibilité de ressources, pour aider les pays de la région de la CEE à opérer les transformations numérique et verte ;

20. *Prie en outre* le secrétariat de contribuer à l'élaboration du plan d'action commun pour les transformations numériques (« Common Blueprint for Digital Transformations »), sous la direction du Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies, dans les domaines en lien avec son mandat, afin de soutenir l'action coordonnée des organismes des Nations Unies en faveur des transformations numérique et verte ;

21. *Prie* le secrétariat de présenter, pour examen à sa soixante et onzième session, un rapport d'activité sur les travaux qu'elle mène pour mettre les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la CEE, travaux décrits brièvement dans la présente décision.

C (70) Promotion de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Rappelant* les délibérations de sa soixante-neuvième session, y compris l'engagement pris par ses États membres de redoubler d'efforts pour promouvoir l'adoption de modèles économiques circulaires et l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment en intégrant ces concepts dans ses programmes de travail sectoriels pertinents, selon qu'il conviendrait, et en encourageant leur prise en compte dans les initiatives volontaires et les projets de coopération aux fins du renforcement des capacités qui avaient été proposés à cette session, ainsi que dans les actions menées dans le cadre des engagements volontaires pris antérieurement au titre du processus « Un environnement pour l'Europe » ;

2. *Accueille* avec satisfaction le rapport sur l'état d'avancement de ses travaux consacrés à la promotion de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles, publié sous la cote E/ECE/1507 ;

3. *Prend acte* avec satisfaction des efforts déployés par les Comités sectoriels concernés et les organes relevant directement du Comité exécutif, ainsi que par son secrétariat, afin de renforcer encore les travaux qu'elle consacre à la promotion de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles, conformément aux dispositions de la décision A (69) I, d'accroître l'influence de ses instruments pertinents, d'appliquer à plus large échelle les approches existantes et de proposer, dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs, et en réfléchissant aux possibilités de collaboration entre sous-programmes, des solutions efficaces et mesurables pour promouvoir l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles, pour évaluer les progrès accomplis au regard des objectifs de promotion de la circularité dans la région de la CEE, et pour faciliter la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

4. *Note* que le Cadre stratégique paneuropéen pour une économie plus respectueuse de l'environnement peut servir de base à des initiatives volontaires sur l'économie circulaire, l'utilisation efficace des ressources et le développement d'infrastructures durables, initiatives qui mettraient notamment en avant des solutions fondées sur la nature et seraient axées sur une transition juste ;

5. *Prend acte* des initiatives lancées à titre volontaire par des États membres pour accélérer et généraliser la transition vers une économie circulaire et une utilisation durable des ressources naturelles ;

6. *Invite* les organes subsidiaires concernés, le secrétariat et les États membres à poursuivre leurs efforts à cet égard et à étudier les possibilités de création de synergies avec ses futurs travaux, en particulier avec les initiatives destinées à mettre les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la CEE ;

7. *Constate* que la sélection précoce du thème du débat de haut niveau de sa session a favorisé une collaboration plus étroite entre le secrétariat, les mécanismes intergouvernementaux et la communauté d'experts de la CEE dans son ensemble, permettant aux participants à la session de bénéficier de leur expertise collective dans le cadre de leurs délibérations, et prie donc le Comité exécutif, qui a la responsabilité de préparer ses sessions, de sélectionner le thème transversal du débat de haut niveau de sa prochaine session à la fin de l'année.

D (70) Prolongation du mandat du Forum régional pour le développement durable

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Rappelant* sa décision B (67), par laquelle elle a créé le Forum régional pour le développement durable de la région de la Commission économique pour l'Europe, et ses décisions B (68) et C (69), par lesquelles elle a prolongé le mandat de ce forum ;

2. *Réaffirmant* les dispositions de ces décisions quant au rôle, aux objectifs et à la structure du Forum régional ;

3. *Notant avec satisfaction* que les précédentes sessions du Forum régional ont joué avec succès le rôle de plateforme d'apprentissage entre pairs et de cadre d'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques concernant la réalisation des objectifs de développement durable ;

4. *Prenant note* du rapport d'évaluation de la valeur ajoutée des sessions du Forum régional organisées en 2021 et 2022, rapport établi par le secrétariat (document E/ECE/1510) ;

5. *Décide* de continuer d'organiser annuellement une session du Forum régional, en étroite coopération avec les entités régionales du système des Nations Unies et avec la

participation active d'autres parties prenantes, pour faciliter l'examen et le suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

6. *Prie* le secrétariat d'établir le programme de travail de chaque session du Forum régional, en étroite concertation avec les États membres, et de l'accorder avec les thématiques et le programme de travail du forum politique de haut niveau pour le développement durable, placé sous les auspices du Conseil économique et social, en mettant l'accent sur les questions ayant une importance particulière pour la région de la CEE ;

7. *Prie également* le secrétariat de continuer de publier un rapport annuel sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région de la CEE, qui puisse servir de base aux débats du Forum régional, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable que le forum politique de haut niveau pour le développement durable aura examinés cette année-là, et en utilisant les ensembles de données et les statistiques existants ;

8. *Décide* que le Forum régional continuera de s'inscrire dans le processus général d'examen et de suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'échelle mondiale, compte tenu de la résolution 75/290 B de l'Assemblée générale, intitulée « Examen de l'application de la résolution 67/290 de l'Assemblée générale sur la structure et les modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable et de sa résolution 70/299 sur le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau mondial », ainsi que des futures décisions sur le thème et les priorités du forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

9. *Décide également* que les rapports sur les sessions annuelles du Forum régional, y compris les résumés des débats établis par la Présidente et les messages clés, seront présentés au forum politique de haut niveau pour le développement durable, placé sous les auspices du Conseil économique et social, en tant que contributions régionales au processus d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'échelle mondiale.

E (70) Mettre en place des systèmes énergétiques résilients

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Notant* qu'il faut agir d'urgence pour remédier à la vulnérabilité croissante des systèmes énergétiques dans la région de la CEE, reconnaissant le droit souverain des États de définir leur politique énergétique nationale, les conditions d'exploitation de leurs ressources en énergie, leur bouquet énergétique, la structure générale de leur approvisionnement en énergie, ainsi que le rythme et les modalités de la transformation de leurs systèmes énergétiques, et affirmant qu'il faut intensifier l'action menée à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en général et l'objectif des 2 °C tel que fixé dans l'Accord de Paris en particulier, et que les objectifs climatiques ne doivent pas être compromis par une focalisation sur les enjeux énergétiques à court terme ;

2. *Considère* que le Comité et ses six organes subsidiaires sont exceptionnellement bien placés pour appuyer la mise en place de systèmes énergétiques résilients dans la région de la CEE ;

3. *Se félicite* que le Comité mène, à titre prioritaire, des activités spéciales en lien avec la résilience ;

4. *Prend note* de la création de la Plateforme de la CEE sur les systèmes énergétiques résilients, qui vise à faciliter la coordination et la promotion des efforts de renforcement de la résilience énergétique dans la région de la CEE en offrant un espace de dialogue inclusif ;

5. *Note* que la mise en place de systèmes énergétiques résilients constituera l'un des domaines d'action du programme de travail du Comité à partir de 2024 et que cet ajout sera sans incidence sur le budget ordinaire, mais considère qu'il faut mobiliser d'urgence des

ressources extrabudgétaires pour appuyer les travaux menés au titre de ce domaine d'action d'importance cruciale.

F (70) Décision d'étudier, dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques, la question du financement des activités en lien avec l'énergie, en particulier avec les matières premières critiques, dans la région de la Commission économique pour l'Europe

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Notant* que, pour faire face aux changements climatiques et favoriser un développement durable, la région de la CEE doit optimiser la gestion de ses réserves de ressources naturelles, notamment de matières premières critiques, qu'un accroissement sensible des investissements durables dans l'approvisionnement en matières premières critiques et dans la valorisation de ces matières est crucial pour garantir la sécurité de l'approvisionnement, et que les fonds actuellement affectés à des projets en lien avec les matières premières critiques dans la région de la CEE sont insuffisants ;

2. *Prie* le Comité de réfléchir aux meilleurs moyens d'éliminer les obstacles au financement de l'action climatique dans la région de la CEE, tels que le manque de données normalisées, harmonisées et socialement, écologiquement et économiquement référencées sur les projets, et de mettre au point, dans la limite des ressources existantes, des produits destinés à lever ces obstacles.

G (70) Guide des meilleures pratiques pour une gestion efficace du méthane provenant des mines de charbon au niveau national : suivi, notification, vérification et atténuation

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Rappelant* sa décision 4, qui figure dans le rapport biennal publié sous la cote E/ECE/1462 (1^{er} avril 2009-31 mars 2011) ;

2. *Consciente* de l'intérêt qu'il y a, à court terme, à capter le méthane et à l'utiliser pour renforcer l'approvisionnement en énergie et la résilience du système énergétique et, à plus long terme, à intensifier les activités de captage de méthane et à réduire les émissions de méthane pour atteindre les objectifs climatiques ;

3. *Approuve* le document intitulé « Best Practice Guidance for Effective Management of Coal Mine Methane at National Level: Monitoring, Reporting, Verification and Mitigation » (guide des meilleures pratiques pour une gestion efficace du méthane provenant des mines de charbon au niveau national : suivi, notification, vérification et atténuation) (ECE/ENERGY/139), élaboré sous la direction du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste, qui relève du Comité ;

4. *Recommande* une large diffusion du guide et invite les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à envisager la possibilité de prendre des mesures propres à en assurer l'application à l'échelle mondiale ;

5. *Décide* de proposer au Conseil économique et social d'envisager d'inviter les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à appliquer le guide, et de transmettre au Conseil, à sa prochaine session, un projet de décision sur la question pour examen et adoption éventuelle.

Projet de décision du Conseil économique et social sur le guide des meilleures pratiques pour une gestion efficace du méthane provenant des mines de charbon au niveau national (suivi, notification, vérification et atténuation)

Le Conseil économique et social,

Notant que, à sa soixante-dixième session (18 et 19 avril 2023), la Commission économique pour l'Europe a approuvé le document intitulé « Best Practice Guidance

for Effective Management of Coal Mine Methane at National Level: Monitoring, Reporting, Verification and Mitigation » (guide des meilleures pratiques pour une gestion efficace du méthane provenant des mines de charbon au niveau national : suivi, notification, vérification et atténuation) (ECE/ENERGY/139), paru en décembre 2021, a recommandé une large diffusion de ce guide, a invité les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à envisager la possibilité de prendre des mesures propres à en assurer l'application à l'échelle mondiale, et lui a proposé de recommander son application à l'échelle mondiale, et notant également que cette proposition n'a pas d'incidences financières,

Décide d'inviter les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à envisager la possibilité de prendre des mesures propres à assurer l'application du guide à l'échelle mondiale.

H (70) Les principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Rappelant* le paragraphe 2 de sa décision E (69), qui figure dans le rapport biennal publié sous la cote E/ECE/1494 (9 avril 2019-20 avril 2021) ;

2. *Notant* que la gestion durable des ressources naturelles est fondamentale pour atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris, et pour progresser vers une économie plus circulaire ;

3. *Approuve*, sous réserve du bon déroulement de la procédure décrite dans le rapport du Comité de l'énergie durable sur sa trente et unième session (ECE/ENERGY/143, par. 34), les principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2022/6), définis par le Groupe d'experts de la gestion des ressources, qui relève du Comité ;

4. *Recommande* une large diffusion des principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, et invite les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à envisager la possibilité de prendre des mesures propres à en assurer l'application à l'échelle mondiale ;

5. *Décide* de proposer au Conseil économique et social d'envisager d'inviter les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à appliquer les principes et prescriptions, et de transmettre au Conseil, à sa prochaine session, un projet de décision sur la question pour examen et adoption éventuelle.

Projet de décision du Conseil économique et social sur les principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Le Conseil économique et social,

Notant que, à sa soixante-dixième session (18 et 19 avril 2023), la Commission économique pour l'Europe a approuvé les principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, qui figurent dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2022/6 du 14 avril 2022, a recommandé une large diffusion de ces principes et prescriptions, a invité les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à envisager la possibilité de prendre des mesures propres à en assurer l'application à l'échelle mondiale et lui a proposé de recommander leur application à l'échelle mondiale, et notant également que cette proposition n'a pas d'incidences financières,

Décide d'inviter les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les commissions régionales à envisager la possibilité de prendre des mesures propres à assurer l'application des principes et prescriptions du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources à l'échelle mondiale.

I (70) Demande de renforcement du rôle du secrétariat de la Commission économique pour l'Europe pour ce qui est d'aider les États membres à mettre en place des systèmes énergétiques résilients et à moderniser leurs systèmes de gestion des ressources

La Commission économique pour l'Europe,

1. Prenant en considération un certain nombre de décisions du Conseil économique et social concernant le sous-programme Énergie durable (Classification-cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources : combustibles et produits minéraux (1997/226), Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales (2004/233), guide des pratiques optimales de captage et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon (2011/222), guide des pratiques optimales pour la récupération et l'utilisation efficaces du méthane provenant des mines de charbon abandonnées (2021/249), version actualisée de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (2021/250)) ;

2. Notant, à sa soixante-dixième session, qu'il est crucial de mettre en place dans la région de la CEE des systèmes énergétiques résilients, qui permettent notamment une gestion durable des ressources en matières premières critiques et le développement de chaînes de valeur durables pour celles-ci, ainsi que de progresser vers une économie plus circulaire dans le cadre de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de l'Accord de Paris ;

3. Notant également que ses États membres commencent à accorder une attention prioritaire à l'établissement de systèmes énergétiques résilients et à la mise en œuvre d'outils de gestion durable des ressources, tels que la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, aux fins d'améliorer leurs performances sociales, environnementales et économiques dans la gestion des ressources naturelles, y compris en faisant appel aux centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources et aux centres internationaux d'excellence pour le méthane provenant des mines de charbon, et en soutenant la gestion appropriée du méthane des mines de charbon en activité et abandonnées ;

4. Rappelant que l'appui fourni au sous-programme par le budget ordinaire, y compris la dotation en personnel, est resté minime et inchangé depuis de nombreuses années ;

5. Décide de demander au Secrétaire général de renforcer le rôle de son secrétariat pour ce qui est d'aider les États membres à mettre en place des systèmes énergétiques résilients et à moderniser leurs systèmes de gestion des ressources ;

6. Décide également d'adresser au Conseil économique et social, à sa session de 2023, un projet de résolution sur cette question pour examen et adoption éventuelle.

Projet de résolution du Conseil économique et social sur le renforcement du rôle du secrétariat de la Commission économique pour l'Europe pour ce qui est d'aider les États membres à mettre en place des systèmes énergétiques résilients et à moderniser leurs systèmes de gestion des ressources

Le Conseil économique et social,

Prenant note de l'adoption par la Commission économique pour l'Europe, à sa soixante-dixième session (Genève, 18 et 19 avril 2023), de la décision I (70), décision que la Commission lui a recommandé d'approuver,

Approuve la décision I (70) de la Commission économique pour l'Europe et demande au Secrétaire général de renforcer le rôle du secrétariat de la Commission pour ce qui est d'aider les États membres à mettre en place des systèmes énergétiques résilients et à moderniser leurs systèmes de gestion des ressources.

J (70) Mise en place du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus)

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Sachant* que les travaux menés au titre de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) contribuent de façon cruciale à favoriser, de manière effective et inclusive, l'accès du public à l'information, l'accès à la justice et la participation du public en matière d'environnement dans différents secteurs et processus ;

2. *Sachant également* que la Convention d'Aarhus joue par là un rôle important dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 16, en donnant au public les moyens d'accéder à l'information et à la justice, et de participer effectivement à la prise de décisions sur un large éventail de questions abordées par les objectifs ;

3. *Constatant* que la mise en application de la Convention soutient également l'action que mènent les pays pour s'acquitter de nombreux autres engagements internationaux, pris notamment au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la Convention sur la diversité biologique, et d'un certain nombre de résolutions et de mécanismes du Conseil des droits de l'homme ayant un rapport direct avec les questions environnementales ;

4. *Se félicitant* des changements positifs tangibles intervenus dans la région de la CEE et au-delà en matière de promotion de l'accès à l'information, de la participation du public au processus décisionnel et de l'accès à la justice en matière d'environnement, stimulés par la Convention d'Aarhus depuis son adoption en 1998 ;

5. *Notant* que le nombre de Parties à la Convention augmente progressivement ;

6. *Notant également* l'adoption par la Réunion des Parties, à sa septième session, de la décision VII/9 établissant un mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement ;

7. *Consciente* de combien il importe qu'il y ait un financement adéquat pour la mise en place du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement, afin que celui-ci puisse soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que la tenue d'autres engagements mondiaux et régionaux pertinents ;

8. *Demande* au Secrétaire général d'accroître l'appui qu'elle fournit, afin de donner au secrétariat davantage de moyens de faciliter la mise en place du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus ;

9. *Décide également* d'adresser au Conseil économique et social, à sa session de 2023, un projet de résolution sur cette question pour examen et adoption éventuelle.

Projet de résolution du Conseil économique et social sur la mise en place du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus)

Le Conseil économique et social,

Prenant note de l'adoption par la Commission économique pour l'Europe, à sa soixante-dixième session (Genève, 18 et 19 avril 2023), de la décision J (70) sur la mise en place du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et

défenseuses de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus, décision que la Commission lui a recommandé d'approuver,

Approuve la décision J (70) de la Commission économique pour l'Europe et prie le Secrétaire général d'accroître l'appui fourni par la Commission, afin de donner au secrétariat davantage de moyens de faciliter la mise en place du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus.

K (70) Questions relatives au transport et à la mobilité durables

La Commission économique pour l'Europe,

1. *Mesure* pleinement l'importance que revêtent la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets (Convention TIR) et le système international eTIR pour la facilitation, grâce à des formalités sans papier fluides et efficaces au passage des frontières, du transport routier ou intermodal et des échanges commerciaux au niveau international, et demande aux pays qui n'ont pas encore raccordé leur système douanier au système international eTIR de le faire dès que les conditions le permettront ;

2. *Réaffirme* son appui à la Convention TIR en reconnaissant les avantages qu'elle a apportés en matière de facilitation du transport et du commerce depuis son entrée en vigueur, en appelant à poursuivre l'expansion géographique du régime TIR et en invitant les États Membres de l'ONU de toutes les régions à devenir Parties contractantes à la Convention ;

3. *Salue* les efforts déployés par le secrétariat et les Parties contractantes pour mettre en œuvre concrètement le Protocole additionnel à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (Convention CMR), concernant la lettre de voiture électronique (Protocole eCMR) et invite toutes les parties concernées à achever cette tâche exigeante dans les plus brefs délais, en veillant à ce que le futur système eCMR tienne compte des intérêts de tous les acteurs qui utilisent la lettre de voiture CMR au quotidien et de toutes les régions, de façon à mettre en place une solution électronique durable et à poursuivre sur la lancée de la Convention CMR en facilitant la transition du transport intermodal vers un environnement entièrement numérique ;

4. *Prend acte* de la mise en place de l'Observatoire international des infrastructures de transport, plateforme Web conçue sur la base d'un système d'information géographique, y compris des travaux menés sur l'adaptation des infrastructures de transport aux changements climatiques, et invite les pays à commencer à utiliser cet outil et à profiter des services qu'il offre, en soulignant qu'il s'agit d'une bonne pratique qui permet de réaliser des économies d'échelle et facilite le développement durable des infrastructures de transport ;

5. *Se félicite* de l'établissement par le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules, qui dépend du Comité des transports intérieurs (CTI) de la Commission économique pour l'Europe (CEE), d'une série d'orientations et de règlements ;

6. *Se félicite également* des activités du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules et des États Membres de l'ONU en vue d'établir des prescriptions techniques minimales en matière de sécurité et des prescriptions particulières concernant la performance environnementale pour les véhicules d'occasion et neufs destinés aux marchés des pays à revenu faible ou intermédiaire, où se produisent près de 90 % des décès par accident de la route ;

7. *Prend note* des travaux menés par le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules et des résultats des règlements qu'il a élaborés concernant la sécurité, les essais sur la consommation d'énergie et l'analyse de l'empreinte carbone pendant le cycle de vie, entre autres, des véhicules électriques et à hydrogène, et souligner que ces outils réglementaires constituent une base solide pour la décarbonisation efficace du transport routier ;

8. *Rappelle* l'existence de l'outil de modélisation des émissions de carbone associées aux futurs systèmes de transport intérieur (outil ForFITS), mis au point par le CTI, et invite les pays, les régions ou les villes à demander une modélisation de l'impact pour différentes mesures envisagées en vue d'atténuer les émissions de carbone associées au transport routier.

Annexe I

Point 1 Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Résumé des débats établi par la Présidente

Après l'adoption de l'ordre du jour, la Commission a entendu les observations liminaires ci-après :

M^{me} Désirée Schweitzer, Présidente de la Commission économique pour l'Europe (CEE), a déclaré qu'il était urgent de libérer le potentiel de transformation numérique pour faire progresser la transformation verte, y compris la transition énergétique durable, et faire face aux changements climatiques. Elle a ajouté que la CEE disposait déjà d'une grande expertise dans ce domaine. Les nombreux travaux de la CEE sur ce sujet mettaient en évidence la manière dont la transformation numérique peut favoriser la transformation verte, notamment s'agissant de la gestion des ressources naturelles et du passage à une économie circulaire, des conséquences sur les secteurs déterminants pour la décarbonisation et de l'amélioration de leur efficacité, des possibilités d'innovation, de la mobilisation des financements et des questions de mesure connexes.

M^{me} Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la CEE, a souligné que la période actuelle d'accélération de la transformation technologique ouvrirait de nouvelles perspectives, mais soulèverait également de nouveaux défis, dans un contexte de pressions environnementales persistantes. Les modèles actuels d'utilisation des ressources dépassant les limites de la planète et appauvrissant la biodiversité, une transformation verte s'imposait d'urgence pour changer notre façon de produire et de consommer. La pandémie a accéléré la croissance de l'économie numérique, augmentant les demandes sociales et l'acceptation des solutions numériques. Dans un contexte de baisse des coûts et de disponibilité accrue, l'utilisation des technologies avancées essentielles, telles que l'informatique en nuage, les appareils connectés et l'Internet des objets, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique ou la technologie de la chaîne de blocs, se généralisait. Pour la CEE, la transition numérique offrait de nouvelles possibilités d'améliorer la mise en œuvre de ses mandats à l'appui de la transformation verte, dans le cadre de ses travaux normatifs, des conseils en matière de politiques et du renforcement des capacités. Les manifestations parallèles virtuelles qui avaient précédé la session de la Commission avaient mis en valeur l'expertise de la CEE sur les thèmes des débats de haut niveau actuels et antérieurs et avaient permis de faire un tour d'horizon prospectif sur l'avenir de la réglementation.

M^{me} Doreen Bogdan-Martin, Secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT), a souligné le partenariat solide, établi de longue date avec la CEE, qui prenait notamment la forme d'une collaboration sur les villes intelligentes, l'avenir des voitures en réseau et le Groupe régional de l'ONU chargé de la transformation numérique. Le thème de la transformation verte et numérique était crucial pour le développement durable et pour faire face aux conséquences de la pandémie COVID-19 et de la persistance d'une forte inflation. Des études montraient que le fait de permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à la large bande renforcerait la croissance économique. Le potentiel des technologies numériques pour ce qui est d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable était énorme. Les normes techniques étaient importantes à cet égard, comme celles élaborées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la CEE. Compte tenu des nombreuses synergies entre l'UIT et la CEE, il serait mutuellement bénéfique de continuer à renforcer la coopération.

M^{me} Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, a fait remarquer que la transition numérique avait joué un rôle important lors de la pandémie de COVID-19. Les enfants avaient étudié à distance, les employés

avaient télétravaillé et la coopération multilatérale était passée au numérique. Cependant, plus d'un tiers de la population n'était pas en mesure de profiter de la transition numérique. Il fallait donc une coopération multilatérale contre la fracture numérique afin que la transition numérique soit tournée vers l'avenir, qu'elle soit plus inclusive et qu'elle fasse participer les jeunes à la prise de décision. Pour redresser la barre et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, il convenait de renforcer la solidarité internationale et la coopération entre les secteurs public et privé en matière de financement durable. La CEE, en concertation avec ses États membres, avait élaboré des outils qui soutiennent la transition numérique et l'économie verte. Il était important de les partager dans la région de la CEE et au-delà.

Point 2

Dialogue de haut niveau

Résumé des débats établi par la Présidente

Les débats sur ce point étaient animés par **M^{me} Désirée Schweitzer, Présidente de la CEE**.

De nombreuses délégations ont salué le choix du thème de la session « Transformations numérique et verte dans la région de la Commission économique pour l'Europe » et ont souligné qu'il importait de tirer parti de la transformation numérique pour une transformation verte. Plusieurs délégations ont en outre souligné la nécessité de renforcer la coopération régionale et le multilatéralisme, et sont convenues que la CEE, en tant que plateforme de rencontre multipartite, avait un rôle important à jouer.

Déclarations

M. Rashid Meredov, Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères du Turkménistan, a souligné la pertinence de la question des transformations numérique et verte au service du développement durable. Dans la région de la CEE, on constatait un intérêt croissant pour les transformations numérique et verte qui, à terme, soutiennent l'évolution vers une économie circulaire. Au Turkménistan, l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine de la protection de la nature était une priorité de l'État. Le deuxième examen national volontaire du Turkménistan, qui sera présenté lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, comprendra de nombreuses informations sur les technologies vertes et les mesures de lutte contre les changements climatiques. M. Meredov a présenté des exemples nationaux de réussites concernant l'Initiative pour des villes arborées, lancée par la CEE, la réduction des émissions de méthane, les villes intelligentes et l'hydrogène en tant que source d'énergie.

M. João Gomes Cravinho, Ministre des affaires étrangères du Portugal, a déclaré que la lutte contre la crise climatique et la promotion de la transition énergétique nécessitaient davantage de coopération internationale et régionale et que le passage à une économie largement circulaire était essentiel pour parvenir à la neutralité climatique. Pour cela, il fallait tirer parti de la transition numérique et investir dans l'innovation technologique. La CEE disposait d'outils tels que l'Initiative de Batumi pour une économie verte (BIG-E). La transformation numérique devait également jouer un rôle important dans la mise en œuvre du Programme 2030, mais elle ne fonctionnera que si l'on accorde l'attention nécessaire à l'habileté numérique. Le Portugal consacrait un tiers des fonds du Plan national de relèvement et de résilience à la double transition verte et numérique, en particulier aux initiatives visant les objectifs de développement durable 8, 9 et 12. La CEE avait un rôle essentiel à jouer.

M^{me} Leonore Gewessler, Ministre fédérale de l'action climatique, de l'environnement, de l'énergie, de la mobilité, de l'innovation et de la technologie de l'Autriche, a déclaré que la meilleure façon de relever les défis environnementaux actuels était de se doter d'un multilatéralisme fort et efficace. La transformation verte et numérique

aiderait l'Autriche à devenir climatiquement neutre d'ici 2040 et à atteindre l'objectif d'une électricité provenant à 100 % de sources renouvelables d'ici 2030. L'Autriche se concentrait sur l'écologie et le numérique grâce à un fonds de 3,46 milliards d'euros. La CEE a été encouragée à se concentrer sur la transformation verte et numérique, en particulier sur les différences régionales et sur la réduction de la fracture numérique.

M. Daniar Amangeldiev, Ministre de l'économie et du commerce du Kirghizistan, a évalué positivement l'action de la CEE dans le pays, laquelle a contribué à une croissance économique inclusive et à l'intégration des chaînes d'approvisionnement. Cette collaboration bénéfique serait maintenue à l'avenir. Le Kirghizistan avait l'intention de renforcer son potentiel d'exportation de produits de haute technologie fabriqués à l'échelle nationale. Les marchés internationaux évoluaient, ce qui crée de nouveaux débouchés, mais aussi des défis. Les technologies numériques devront répondre aux besoins de la population et des entreprises. Le pays se félicitait de l'accent mis sur l'économie verte et soutient les initiatives visant à échanger la dette extérieure contre des initiatives vertes. L'objectif était d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Pour ce faire, une refonte des secteurs économiques était en cours. L'innovation technologique et la production d'énergie étaient renforcées.

M^{me} Ana Novakovic Djurovic, Ministre de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Monténégro, est convenue qu'il importait de traiter de la transformation numérique et verte pour le développement durable. Le Monténégro était déterminé à adopter un modèle d'économie durable et circulaire. Il avait adopté une stratégie nationale de transition circulaire qui vise à changer la façon de penser et de faire des affaires pour préserver le capital humain, social et naturel. En période de crise énergétique, il était plus difficile de garantir la disponibilité de l'énergie. Malgré cela, le Monténégro restait foncièrement attaché à la décarbonisation et à la transition vers l'énergie verte et accueillerait favorablement le soutien de pays plus avancés.

M. Ruslan Strelets, Ministre ukrainien de l'environnement, a souligné que les transformations numérique et verte étaient indissociables si l'on souhaite atteindre les objectifs de développement durable et la neutralité climatique. La transition numérique était devenue une priorité au sein du Partenariat oriental de l'Union européenne. Dans le contexte de l'intégration européenne et de l'alignement sur le Pacte vert pour l'Europe de l'Union européenne, l'Ukraine avait fait des transformations numérique et verte une priorité. La transition numérique jouerait également un rôle important dans la reconstruction rapide de l'Ukraine après la guerre. Le Ministère de l'environnement s'était également engagé sur la voie de la transition numérique, par exemple en lançant un portail web unique pour l'information environnementale et en mettant en place des services administratifs ayant trait à l'environnement. Malgré l'agression de la Fédération de Russie, l'objectif restait de bâtir un pays moderne et numérique.

M. Neophytos Papadopoulos, Secrétaire permanent au Ministère de l'éducation, des sports et de la jeunesse de Chypre, a souligné qu'il existait des synergies entre la transition verte et la transformation numérique, et que ni l'une ni l'autre ne pouvait être réalisée sans une approche globale. Le pays s'était doté d'une politique et d'une vision stratégique pour réaliser le développement stratégique et concrétiser la transformation numérique et la transition verte : Chypre 2035. Le principal pilier de cette stratégie numérique était une technologie au service des populations et d'une transition numérique verte. Quarante et un pour cent des investissements du Plan national de relèvement et de résilience étaient consacrés à la transition écologique et à la transition vers l'économie circulaire. L'écomobilité, l'économie bleue durable et la transition vers l'économie circulaire devraient être mises en œuvre d'ici 2030.

M^{me} Velislava Petrova, Vice-Ministre des affaires étrangères de Bulgarie, a souligné qu'il était impossible de concrétiser un développement durable sans une paix durable. Elle a appelé la Russie à mettre fin à la guerre contre l'Ukraine, ce qui permettrait de consacrer les efforts et les ressources aux défis mondiaux. La double transition numérique et verte était non seulement nécessaire, mais aussi inévitable. Les technologies numériques intelligentes et propres étaient capables d'améliorer l'efficacité de l'énergie et des ressources et de faciliter le passage à une économie circulaire. La Bulgarie visait à développer un véritable écosystème de recherche et d'innovation afin de transformer la société et

l'économie. Une approche globale axée sur l'ensemble de la société était nécessaire pour y parvenir, ainsi que des efforts concertés entre les pays.

M. Märt Volmer, Sous-Secrétaire aux affaires mondiales au Ministère des affaires étrangères de l'Estonie, a déclaré que son pays faisait sienne la déclaration de l'Union européenne qui serait faite ultérieurement. L'énergie, les transports et l'environnement étaient des domaines dans lesquels la participation constructive de toutes les parties avait facilité le travail au sein de la CEE. La transformation numérique n'était pas un objectif en soi, mais un moyen de transformer la société dans son ensemble, en commençant par les habitudes de consommation d'énergie jusqu'à l'instauration de la confiance dans un monde en mutation. C'est pourquoi l'Estonie se félicitait de la participation de l'UIT aux discussions sur ce sujet. La CEE jouait un rôle essentiel de soutien en tant que moteur de la transformation. La situation géopolitique actuelle ne devait pas freiner l'amélioration dans les domaines de la transition numérique et de la transition écologique.

M^{me} Ingrid Brockova, Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères et européennes de Slovaquie, a déclaré que l'on ne pouvait ignorer les répercussions des crises multiples sur les aspirations communes des pays. L'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine avait non seulement causé d'immenses souffrances humaines et de nombreux décès, mais avait également eu des conséquences négatives sur le bien-être social et économique de la région. La Slovaquie soutenait tous les projets et plans de reconstruction de l'Ukraine après la guerre. Il était essentiel de poursuivre les efforts pour accélérer les transformations numérique et verte. De plus, les investissements dans l'économie verte faisaient partie de la solution à la crise énergétique. La région était en train de régresser par rapport aux objectifs de développement durable et tous les pays devaient donc travailler ensemble pour tirer parti du pouvoir de transformation de la technologie. La participation dynamique des jeunes et de la société dans son ensemble était essentielle à la transition verte.

M. Zdenko Lucic, Secrétaire d'État au commerce extérieur et à la coopération au développement de la Croatie, a déclaré que son pays faisait sienne la déclaration de l'Union européenne qui serait faite ultérieurement. Les transitions numérique et verte étaient les seules solutions pour faire face à la crise alimentaire, énergétique, climatique et environnementale et à l'appauvrissement de la biodiversité. Lors de la pandémie de COVID-19, la technologie numérique avait prouvé sa capacité d'adaptation. La Croatie s'était concentrée sur la poursuite du passage au numérique de l'administration publique. Les droits de l'homme, l'État de droit et la cyberdémocratie devaient être respectés également dans la sphère numérique. D'ici 2027, la Croatie prévoyait d'investir plus de 15 milliards d'euros dans la transition verte et numérique. Les citoyens devaient être soutenus dans le cadre de la transition numérique, car personne ne devait être laissé pour compte.

M^{me} Eva Volfová, Vice-Ministre de l'environnement de la Tchéquie, a évoqué les opportunités et les menaces liées à la transition double, qui doivent être gérées de manière juste et appropriée. Ces dernières années avaient révélé la fragilité des chaînes d'approvisionnement et les interdépendances de l'économie mondiale, en particulier en ce qui concerne les sources d'énergie et les matières premières essentielles. Ces expériences avaient mis en évidence la nécessité d'une collaboration. Au niveau de l'Union européenne, la transition verte était favorisée par le développement d'un passeport numérique pour les produits et le renforcement de l'économie circulaire. Dans l'économie tchèque, les technologies numériques étaient particulièrement utiles pour assurer la durabilité du secteur de la construction.

M^{me} Almira Xhembulla, Vice-Ministre du tourisme et de l'environnement de l'Albanie, a fait remarquer que la transformation verte était inévitable pour le développement durable. Pour l'Albanie, la croissance verte consistait à veiller à ce que les actifs naturels continuent à fournir des ressources et des services environnementaux tout en assurant la croissance économique du pays. Un nouveau projet sur l'économie circulaire et la croissance verte aiderait le secteur privé à introduire des mesures d'économie circulaire. Il convenait de mettre en place un dispositif législatif adéquat afin de créer des conditions durables pour les investissements. Le tourisme était l'un des principaux moteurs de la croissance économique et sa promotion devait s'appuyer sur la protection de l'environnement. La solidarité mondiale permettrait à la société de devenir climatiquement neutre et les gouvernements devaient se mettre d'accord à ce sujet.

M. Wojciech Gerwel, Sous-secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères de Pologne, a exprimé sa solidarité avec le peuple ukrainien, qui subit une agression injustifiée de la part de la Fédération de Russie. La Pologne estimait que les transformations numérique et verte étaient essentielles pour atteindre la neutralité climatique et maintenir un développement socio-économique élevé. Le pays avait recours à des outils technologiques éducatifs innovants pour sensibiliser tous les groupes sociaux aux technologies numériques. Pour ce qui est de la transition énergétique, la Pologne prévoyait un développement plus dynamique des sources d'énergie renouvelables, l'expansion et la construction de nouveaux terminaux de gaz naturel liquéfié et l'ajout de l'énergie nucléaire au bouquet énergétique.

M. Goran Aleksic, Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères de la Serbie, a indiqué que la quatrième révolution industrielle de la numérisation était essentielle à l'innovation, à la modernisation, à la croissance économique, à la compétitivité ainsi qu'au progrès et au développement socioéconomiques globaux. La Serbie misait sur l'éducation à l'ère numérique, l'administration en ligne et l'économie numérique fondée sur la connaissance. La Serbie s'était engagée à respecter le Programme vert en élaborant une Stratégie pour la protection de l'environnement.

M. Samuel Žbogar, Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères et européennes de Slovénie, a indiqué que le climat et l'eau figuraient parmi les principales priorités de la politique étrangère de la Slovénie, qui s'était engagée en faveur de la coopération environnementale transfrontalière et de ses effets positifs sur la paix et la stabilité. La Slovénie se réjouissait d'assumer, à compter de décembre 2023 et pour la période 2024-2027, la présidence de la Convention sur l'eau, qui relève de la CEE. Elle partageait une vision de la transformation numérique centrée sur l'humain. La science et la technologie étaient des alliés puissants qui permettaient de faire des choix plus rapides et mieux étayés.

M. Yuri Ambrazevich, Vice-Ministre des affaires étrangères du Bélarus, a souligné que la session de la Commission se déroulait pendant une crise majeure en matière de sécurité mondiale. La contribution de la Commission à la coopération dans les domaines du développement économique et de l'intégration entre les pays était évidente et indéniable, mais le Bélarus constatait des difficultés en raison de sa politisation. Le monde continuait d'avoir besoin d'un forum pour une véritable coopération multilatérale fondée sur les principes de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. La région avait obtenu des résultats significatifs dans le domaine des transformations numérique et verte. Le Bélarus figurait aux premiers rangs des exportateurs de technologies de l'information par habitant et mettait en œuvre un plan national pour le développement de l'économie verte. Le Bélarus a appelé tous les États membres de la CEE à permettre à celle-ci de travailler dans le cadre de son mandat unique et intemporel en faveur du développement durable et de la prospérité pour le bien des générations futures.

M^{me} Jovita Neliupšienė, Vice-Ministre des affaires étrangères de Lituanie, a indiqué que la Lituanie visait à atteindre l'objectif d'une électricité provenant à 100 % de sources renouvelables d'ici à 2030. Le pays disposait d'un Plan national de relèvement et de résilience et avait pris des mesures pour soutenir la transition verte. Toutes les parties prenantes devaient collaborer de manière plus concertée pour garantir une utilisation responsable des nouvelles technologies. La Lituanie présidait le Comité d'examen du respect des dispositions de la Convention d'Aarhus et contribuait à faciliter la mise en œuvre du mécanisme de réaction rapide pour la protection des défenseurs et défenseuses de l'environnement au titre de la Convention.

M^{me} Nerissa J. Cook, Secrétaire adjointe du Bureau du Département d'État des États-Unis d'Amérique chargé des organisations internationales, a déclaré que l'innovation et l'encouragement d'environnements propices à l'innovation étaient essentiels pour atteindre les objectifs de développement durable, y compris les investissements à un stade précoce et les systèmes de protection de la propriété intellectuelle et d'application des règles connexes. Le gouvernement Biden avait réalisé un investissement historique de 16,5 milliards de dollars pour soutenir la climatologie et l'innovation en matière d'énergie propre, dont 11,3 milliards de dollars pour stimuler l'innovation en matière d'énergie propre. L'attention était portée sur la promotion de la croissance économique tout en garantissant la protection de l'environnement afin de mettre pleinement en œuvre les objectifs de développement durable.

M. Didar Temenov, Directeur général du Département de la coopération multilatérale du Ministère des affaires étrangères du Kazakhstan, a déclaré qu'étant donné les crises mondiales actuelles, il était indispensable de recourir à des approches plus innovantes et durables. La nouvelle politique économique du Kazakhstan plaçait les transformations numérique et verte aux premiers rangs des priorités. De profondes mutations juridiques et politiques avaient eu lieu dans le pays. Parmi les nouvelles priorités figuraient la mise en place d'une économie ouverte, autosuffisante et compétitive et la promotion des transformations numérique et verte. Le Kazakhstan avait défini l'objectif ambitieux de parvenir à un bilan carbone net nul d'ici à 2060. La toute première stratégie de développement à faible émission de carbone avait été adoptée dans le cadre de ces efforts. Le marché numérique national était en pleine croissance. Le Kazakhstan était disposé à travailler avec la CEE et tous les États membres pour faire progresser les transformations numérique et verte.

M. Hubert Gambs, Directeur général adjoint de la Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME de l'Union européenne, a souligné que l'Union européenne et la Commission européenne s'étaient engagées à participer de manière constructive aux travaux de la CEE afin d'œuvrer à la mise en œuvre du Programme 2030. Il a déclaré que la paix et la sécurité étaient des conditions préalables au développement durable. L'Union européenne et ses États membres condamnaient fermement la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. La transformation verte et numérique était au cœur des travaux de la Commission européenne et de la Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, comme en témoignait le règlement pour une industrie « zéro net » (Net-Zero Industry Act). Il a souligné la nécessité d'établir des partenariats solides et de faire participer les entreprises, en particulier les PME, aux processus de la CEE. Il a également suggéré d'étudier la possibilité que la CEE continue d'organiser des réunions hybrides afin de tirer parti du numérique pour protéger l'environnement et d'assurer une large participation.

M. Benedikt Wechsler, Ambassadeur, Chef de la Division Numérisation du Département fédéral des affaires étrangères (Suisse), a indiqué que le numérique était important pour le développement économique et un catalyseur pour la transition environnementale et la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le Forum régional pour le développement durable 2023, coprésidé par la Suisse, l'avait également confirmé. La Suisse avait élaboré un outil de suivi numérisé qui simplifiait la collecte de données pour le prochain examen volontaire national dans le cadre du Programme 2030 et pour une coopération et une coordination plus larges dans le pays. La transition numérique pouvait faciliter la surveillance de la pollution de l'air et de l'utilisation de l'eau. Les données devaient être accessibles et interopérables, notamment en ce qui concerne l'eau et la santé. Il fallait pouvoir compter sur tous les acteurs internationaux pour assurer une transition numérique prospère.

M. Gennady Gatilov, Ambassadeur et Représentant permanent de la Fédération de Russie, a indiqué que la Fédération de Russie soutenait les activités de la CEE visant à mettre en œuvre une politique équilibrée pour le développement d'une économie durable sur le plan environnemental et la transformation numérique. Le pays était déterminé à réaliser une transition énergétique équilibrée fondée sur le principe de la neutralité technologique et la promotion de solutions transitoires et adaptatives pour faire face aux changements climatiques. Dans la Fédération de Russie, la transformation numérique touchait tous les secteurs de l'économie et de la sphère sociale. La Fédération de Russie condamnait les tentatives des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne et d'autres pays de diffuser de la propagande anti-russe et de créer des divisions au sein de la Commission. La Fédération de Russie continuait de coopérer de manière pragmatique au sein de la CEE dans la mesure où cette coopération servait ses intérêts. La Fédération de Russie a exprimé sa gratitude à Mme Olga Algayerova pour la manière responsable et impartiale avec laquelle elle travaillait, conformément à la Charte des Nations Unies.

M. Jérôme Bonnafont, Ambassadeur et Représentant permanent de la France, a rappelé que la paix et la prospérité étaient importantes pour le dialogue économique. La France était pleinement engagée dans la transition écologique. Par exemple, la France et le Gabon avaient coorganisé le « One Forest Summit » au début du mois de mars 2023 et la

réunion du Comité intergouvernemental chargé de négocier un traité contre la pollution plastique se tiendrait à Paris en juin 2023. Les occasions de réaliser une transformation économique grâce au numérique étaient nombreuses et guideraient les travaux et réflexions de la France pour la transition écologique et le développement durable. Cependant, la France n'oubliait pas que le secteur du numérique était également source de pollution, par exemple lors de l'extraction de métaux, et émettait du CO₂ (2 %, soit presque autant que l'aviation). Afin de trouver des solutions à ces problèmes, la France avait élaboré une feuille de route composée de 50 mesures pour relever les défis environnementaux du secteur numérique, et invitait les États membres à devenir des pionniers en la matière. Par ailleurs, la cybersécurité et la cybersécurité étaient des enjeux essentiels au sujet desquels la France était également très active, en collaboration avec d'autres pays et acteurs de tous les continents. La France invitait tous les États membres de la CEE à participer à ce type d'initiatives.

M^{me} Meirav Eilon Sahar, Ambassadrice et Représentante permanente d'Israël, a déclaré qu'Israël restait préoccupé par les répercussions de l'invasion de la Fédération de Russie sur les populations civiles en Ukraine et dans la région. Le pays soutenait tous les projets de reconstruction de l'Ukraine. La science et la technologie avaient bouleversé tous les aspects de la vie, mais les changements climatiques continuaient de s'accélérer. La transformation verte était la meilleure façon d'utiliser la technologie au service du développement durable. Israël travaillait à l'élaboration de solutions technologiques, notamment pour lutter contre les changements climatiques. En Israël, l'écosystème croissant des technologies climatiques avait un rôle important à jouer à cet égard.

M. Alexander Maisuradze, Ambassadeur et Représentant permanent de la Géorgie, a indiqué que la Géorgie reconnaissait le potentiel de la transformation numérique et verte en matière de croissance économique. Le Gouvernement, en collaboration avec les parties prenantes, avait commencé à élaborer une stratégie pour l'économie circulaire. La Géorgie visait à élaborer, avec les partenaires internationaux concernés, des politiques cohérentes dans le domaine des changements climatiques. Elle s'efforçait d'augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et de réduire la dépendance aux combustibles fossiles en vue d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La connectivité numérique dans le bassin de la mer Noire était une priorité pour le pays. La Géorgie était disposée à continuer de travailler avec ses partenaires afin de renforcer la coopération.

M. Andranik Hovhannisyan, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Arménie, a souligné que la session anniversaire offrait l'occasion de renouveler l'engagement en faveur des objectifs de développement durable à mi-parcours par rapport à l'horizon 2030. Il s'agissait toutefois d'une tâche ardue dans un contexte de défis mondiaux multiples. Pour l'Arménie, les défis mondiaux existants avaient été exacerbés par l'agression de l'Azerbaïdjan et le conflit du Haut-Karabakh. En conséquence, la situation humanitaire demeurait difficile. Ayant adopté un programme de réformes ambitieux, l'Arménie considérait la CEE comme un partenaire précieux et fiable. La deuxième étude de la performance environnementale de l'Arménie et les recommandations formulées à cette occasion étaient essentielles pour améliorer la durabilité environnementale dans tous les secteurs. Un examen des performances en matière d'innovation dans le pays aurait lieu en juin.

M. Hans-Peter Jugel, Ambassadeur et Représentant permanent adjoint de l'Allemagne, a rappelé que la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine avait des répercussions sur les politiques mises en œuvre par la CEE. En raison des changements climatiques et de la crise économique, il n'y avait d'autre choix que de réaliser une transformation numérique et verte. L'Allemagne avait lancé un projet visant à mesurer l'empreinte carbone du secteur automobile. Les projets de ce type, qui permettent de partager des informations sur l'empreinte carbone, pouvaient être reproduits dans d'autres secteurs. La coopération internationale permettrait de tirer parti au maximum des effets de la transition numérique. Le Réseau d'innovation transformatrice de la CEE visait à créer un réseau sur l'innovation transformatrice pour l'apprentissage par les pairs. L'Allemagne a invité les participants à rejoindre ce réseau.

M^{me} Hema Kotecha, Représentante permanente adjointe du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a souligné qu'une occasion unique se présentait. Le Pacte de Glasgow pour le climat décrivait une façon de limiter le réchauffement de la

planète à 1,5 degré. À mi-chemin de l'horizon 2030, la pandémie mondiale et l'invasion illégale de l'Ukraine par la Fédération Russie avaient entraîné des régressions. Il était possible d'accélérer les progrès vers une économie nette zéro grâce à une transition technologique guidée par le marché. Dans la stratégie internationale pour la technologie élaborée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la technologie était considérée comme un catalyseur de progrès. La recherche sur l'économie circulaire et la gestion des ressources était encouragée. L'électrification du transport routier prenait de l'ampleur et nécessitait des approches harmonisées au niveau international. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord était disposé à collaborer afin de bâtir un avenir plus vert, plus juste et plus pacifique.

M^{me} Arzu Erçelik Vandeweyer, Représentante permanente adjointe de la Türkiye, a indiqué que les transformations numérique et verte étaient nécessaires pour faire progresser le développement durable et réaliser le Programme 2030. La Türkiye avait créé un Bureau de la transformation numérique pour coordonner les efforts grâce aux politiques sur la transition numérique. Ce bureau était chargé de promouvoir la transition numérique dans les secteurs public et privé, y compris les petites et moyennes entreprises. La transition énergétique et l'initiative « zéro déchet » étaient d'autres éléments importants de la stratégie de transformation. La Türkiye avait investi de manière significative dans les énergies renouvelables. La transformation numérique et verte devait être disponible et accessible aux pays qui ne disposent pas du savoir-faire requis. La Türkiye a invité les États Membres à verser des contributions à la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, établie à Gebze, seule institution de l'ONU consacrée exclusivement aux pays les moins avancés.

M. Emil Majidov, Conseiller du Ministre de l'économie de l'Azerbaïdjan, a souligné que l'engagement en faveur des transformations numérique et verte était désormais intégré dans le plan national de développement socio-économique. La communauté d'Agali a été citée comme un exemple d'établissement intelligent et numérique, alors qu'elle subit encore les conséquences du conflit avec l'Arménie. L'Azerbaïdjan présidait actuellement le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) et organiserait un sommet à Bakou à la fin de l'année, dans l'objectif de permettre à la prochaine présidence de débiter son mandat en se fondant sur un bilan positif.

Le représentant de l'Arménie a fait une déclaration au titre de son droit de réponse.

En conclusion des débats, la Secrétaire exécutive a indiqué être encouragée par la l'éventail d'initiatives novatrices présentées par les délégations. Ces initiatives seraient essentielles pour concrétiser les promesses de la transformation numérique s'agissant de soutenir la transformation verte et la lutte contre les changements climatiques. Ce n'était qu'en promouvant l'inclusion numérique pour tous que le potentiel numérique pourrait être pleinement exploité. La promotion de l'inclusion numérique des personnes âgées, et en particulier des femmes âgées, contribuerait à la réalisation des objectifs en matière de santé et de bien-être, de travail décent et de croissance économique, ainsi que de villes et de communautés durables. La CEE s'était engagée dans un processus visant à renforcer une participation plus systématique des jeunes et avait créé une série d'événements pour offrir des forums d'échange. Elle était disposée à accueillir un nombre encore plus important de délégués de la jeunesse à sa prochaine session et à élaborer de nouvelles propositions par l'intermédiaire de ses organes subsidiaires, afin de fournir des solutions encore plus efficaces et mesurables pour une plus grande inclusion numérique.

Annexe II

Point 3

Table ronde : Une double transformation numérique et verte au service du développement durable

Résumé des débats établi par la Présidente

La table ronde comportait deux groupes thématiques, dont les sessions ont chacune été suivies par un dialogue interactif.

Groupe 1

La transition numérique, catalyseur de l'action climatique et de la décarbonisation

Segment A

Les 4 « D » du système énergétique moderne : dématérialisation, décentralisation, démocratisation et décarbonisation

Le premier segment du Groupe 1 était modéré par **M^{me} Erlijn Van Genuchten, Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique**. Dans ses remarques liminaires, M^{me} Van Genuchten a souligné le potentiel de la transition numérique pour ce qui est de produire, transmettre, distribuer et utiliser l'énergie plus efficacement grâce à une meilleure connectivité et à une aide à la prise de décisions, tout en insistant sur la nécessité de comprendre et de traiter les multiples risques et défis qui y sont liés.

M^{me} Elizabeth Massey, Coprésidente de l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, a planté le décor en soulignant trois aspects essentiels à prendre en considération concernant les données : l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité. Les systèmes qui prenaient en compte ces aspects étaient capables de relever les défis liés à la conservation et à l'intégration des données, à la démocratisation des données, à la cybersécurité et à la résilience du réseau. M^{me} Massey a souligné que ces concepts permettaient d'établir des prévisions de charge précises, de bénéficier des signaux dynamiques du marché et de prendre des décisions opportunes en accord avec les orientations stratégiques.

M^{me} Ingrid Brockova, Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères et européennes de la Slovaquie, a souligné l'importance des systèmes énergétiques intelligents et interconnectés. La Slovaquie appliquait ces systèmes pour garantir la disponibilité de l'énergie grâce à des systèmes énergétiques plus réactifs et permettre aux marchés de l'énergie durable de bénéficier de nouveaux modèles commerciaux. La Slovaquie investissait également dans des solutions intelligentes telles que les compteurs intelligents installés dans les foyers et un réseau électrique intelligent qui permet à la distribution d'énergie de reposer sur des sources renouvelables. La Slovaquie tirait de nombreux avantages de la décentralisation.

M. Alexey Kulapin, Directeur général de l'Agence russe de l'énergie, Ministère de l'énergie de la Fédération de Russie, a déclaré que la transformation numérique du secteur mondial de l'énergie contribuerait à garantir l'accès universel à des sources d'énergie fiables et abordables et à réduire le fardeau qui pèse sur le climat. Selon les prévisions, le nombre de technologies numériques devrait être multiplié par 13,5 dans le secteur énergétique russe, tout en garantissant la cybersécurité. Dans ce contexte, la Russie préconisait systématiquement un accès non discriminatoire aux technologies modernes qui contribueront à une transition énergétique équitable. Pour accélérer ces développements, la Fédération de Russie mettait en œuvre la gestion à distance, les réseaux intelligents, les mégadonnées et le stockage de l'énergie. Le pays veillait également à réagir rapidement aux

accidents et se concentrait sur l'infrastructure informatique et le développement des compétences, ce qui permettait d'accroître la maturité numérique et d'opérer une transition équilibrée par rapport à l'objectif de développement durable 7.

M. Sergii Vlasenko, Vice-Ministre, Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles, Ukraine, a déclaré que l'Ukraine avait continué de procéder à la transition numérique même après l'invasion russe, laquelle avait notamment pris la forme d'attaques sur le système énergétique, avait entraîné des situations difficiles, la destruction de l'infrastructure et un danger physique et, de manière générale, avait ralenti tout progrès. Dans une large mesure, les sources d'énergie durable, telles que l'énergie éolienne et solaire, avaient été détruites. L'Ukraine ayant également subi des attaques de pirates informatiques, elle avait transféré la plupart de ses données dans le nuage afin de garantir la sécurité des données et des actifs liés aux données.

M. Neophytos Papadopoulos, Secrétaire permanent, Ministère de l'éducation, des sports et de la jeunesse de Chypre, a déclaré que son ministère avait lancé un projet de numérisation conforme aux 4 « D ». Chypre développait un modèle qui comporte 18 solutions dans 6 catégories, en se concentrant, par exemple, sur l'éducation au service du développement durable, le développement de villes intelligentes et l'agriculture durable. Les outils clefs étaient l'apprentissage par l'expérience et la transformation, ainsi que des solutions intelligentes uniformisées, par opposition aux solutions fragmentées. L'objectif était de réaliser une transformation globale vers l'économie circulaire et l'interconnectivité, en se fondant sur les besoins des communautés et en ayant recours à une approche multipartite.

M. Thomas Spoormans, de l'Union européenne, a exprimé son entière solidarité avec l'Ukraine et a réitéré la ferme condamnation par l'Union européenne de l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, laquelle avait eu des répercussions très concrètes dans le domaine de l'énergie. Il a indiqué que les technologies numériques permettaient effectivement de favoriser la durabilité et a mentionné des mesures pour la transition numérique du système énergétique. Ces mesures permettaient d'améliorer l'efficacité, d'intégrer les énergies renouvelables et de réduire les coûts pour les utilisateurs et les entreprises du secteur de l'énergie.

La modératrice a conclu que les solutions numériques permettaient des avancées en matière de connectivité, de données et d'analyse, et qu'elles augmentaient considérablement l'efficacité globale du système énergétique. Les innovations numériques offraient de nouvelles façons d'aborder les difficultés en matière d'efficacité énergétique et de les surmonter de manière inédite.

Segment B

Les systèmes de transport intelligents et le transport multimodal intégré comme moyens de rendre les transports plus écologiques

Le second segment du Groupe 1 était animé par **M^{me} Hannie Meesters, Présidente du Comité des transports intérieurs (CTI)**. Dans ses remarques liminaires, elle a souligné le rôle du CTI en tant que plateforme des Nations Unies pour les conventions relatives aux transports intérieurs et qu'appui aux nouvelles technologies et aux innovations dans le domaine des transports intérieurs, et a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques et des mesures qui favorisent des transports intérieurs efficaces, propres, sûrs et abordables.

M. François Davenne, Directeur général de l'Union internationale des chemins de fer, a abordé les défis de la transition numérique et écologique dans le domaine des transports intérieurs. Une réduction massive des émissions, le transfert modal et des investissements étaient nécessaires pour parvenir à un nouveau paradigme des transports, dans lequel le rail et les transports publics pourraient devenir l'épine dorsale de la mobilité. L'introduction de nouvelles technologies, telles que la billetterie intégrée et la conduite autonome, faciliterait cette transition. Plusieurs initiatives numériques avaient déjà été lancées dans le secteur.

M^{me} Els De Wit, Présidente du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, qui relève du Comité des transports intérieurs,

a mis en avant les progrès réalisés dans les domaines de la numérisation des documents de transport, de l'amélioration de l'infrastructure multimodale, de la viabilité économique et de la performance environnementale des liaisons de transport Europe-Asie. Le système international eTIR devrait jouer un rôle clef. La mobilité active était encouragée par le concept de « mobilité en tant que service », qui proposait des solutions de mobilité sans interruption et intégrées pour les déplacements multimodaux. Des travaux étaient en cours pour faire le point sur l'évolution de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques.

M. Jim Robb, Président du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité, a fait remarquer que la mobilité électrique aurait autant d'impact sur la structure et le fonctionnement du réseau électrique que sur les systèmes de transport. La charge électrique allait augmenter de manière significative, et il faudrait tenir compte de l'emplacement et du fonctionnement des chargeurs de véhicules (privés ou publics) pour garantir leur intégration dans la planification du réseau et des ressources. Il convenait de mettre davantage l'accent sur la cybersécurité. M. Robb a appelé les gouvernements et le secteur privé à collaborer et à partager les informations.

M. Robert Thaler, Bureau du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), a noté que la Déclaration de Vienne pourrait contribuer à stimuler l'évolution vers une mobilité propre, sûre, saine et inclusive. L'utilisation de la mobilité active était accélérée par la promotion du vélo et de l'écoconduite et soutenue par le Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme. La transition numérique pouvait contribuer de manière significative au programme du point de vue des utilisateurs. Les partenariats du PPE-TSE jouaient un rôle clef pour ce qui est de la collaboration en vue de cette transformation.

M. Thomas Spoormans, de l'Union européenne, a rappelé la stratégie de mobilité durable et intelligente et d'autres initiatives de la Commission européenne en faveur d'un transport vert et d'une mobilité automatisée. La transition numérique et l'innovation dans le domaine des technologies vertes était des forces motrices essentielles qui permettaient d'améliorer la durabilité des systèmes de transport de l'Union européenne. Il importait d'intégrer la dimension internationale de la politique des transports pour renforcer la compétitivité, la durabilité et l'efficacité du secteur des transports de l'Union européenne.

La modératrice a conclu que la transition numérique dans le domaine des transports intérieurs et la réduction au minimum de l'empreinte environnementale dans ce domaine étaient fondamentales pour l'avenir. Il était important que les États membres du CTI continuent d'appuyer les processus de transformation numérique et verte en appliquant la Stratégie du CTI à l'horizon 2030.

Groupe 2

Renforcer la confiance et la transparence : utilisation des outils numériques pour étayer la transformation verte

Segment A

Des données pour l'élaboration de politiques efficaces et fondées sur des données probantes

La session était animée par **M. Pdraig Dalton, Président de la Conférence des statisticiens européens**. Dans ses remarques préliminaires, il a souligné le rôle des informations fiables et transparentes, qui étaient essentielles pour relever les défis multidimensionnels auxquels notre monde était confronté aujourd'hui. Il a souligné que les décideurs avaient de plus en plus besoin d'informations complexes dérivées de données probantes, qui soient de qualité supérieure, fournies en temps opportun et suffisamment détaillées. Pour répondre à la demande, toutes les sources de données disponibles devaient être utilisées. L'accessibilité était essentielle et les données devaient être planifiées et structurées correctement dès le départ afin de pouvoir être reliées et intégrées. La collaboration et les partenariats dans ce domaine seraient essentiels pour tirer pleinement parti des données et des connaissances.

M. Märt Volmer, Sous-Secrétaire aux affaires mondiales, Ministère des affaires étrangères de l'Estonie, a souligné que les données étaient le moteur d'une prise de décisions ciblée et calibrée. L'utilisation des énormes quantités de données actuellement créées ne pouvait se faire sans une approche systématique, des données ouvertes, ainsi que la normalisation et l'harmonisation. M. Volmer a présenté des exemples portant sur les outils numériques pour le développement d'un réseau énergétique intelligent, les données relatives aux forêts, le recyclage des déchets textiles et la promotion de l'alliance pour des données sur l'environnement (Data for the Environment Alliance (DEAL)).

Segment B

Retour à la source : Traçabilité des matériaux dans les chaînes d'approvisionnement

La session a été animée par **M^{me} Anna Stanley-Radière, Directrice de Climate Transparency et membre du Extended Leadership Group du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD)**. Dans ses remarques liminaires, M^{me} Stanley-Radière a souligné l'importance des outils numériques pour assurer la transparence et la traçabilité, qui étaient des éléments clés pour la fiabilité des informations, le principe de responsabilité et la durabilité dans les chaînes de valeur mondiales.

M. Ilkhom Khaydarov, Président de la Confédération des employeurs d'Ouzbékistan et de UzbekTextilProm, a montré comment les outils numériques étaient appliqués dans le secteur de l'habillement en Ouzbékistan, dans le cadre des mesures portant sur la transparence et la traçabilité dans les chaînes de valeur du textile. Dans le cadre de l'appel à l'action pour la durabilité, lancé par la CEE, UzbekTextilProm suivait le coton de la ferme à l'étagère grâce à la technologie de la chaîne de blocs, en assurant le suivi des performances sociales et environnementales. La certification et le fait de pouvoir vendre le filé en tant que premier filé certifié « Better Cotton » (filé de coton amélioré) représentaient une amélioration significative pour le pays. Les micro, petites et moyennes entreprises étaient confrontées à des défis en raison de leurs ressources et de leurs connaissances technologiques limitées.

M^{me} Cécile Billaux, Cheffe d'unité, Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne, a souligné le rôle important des politiques et des réglementations de l'Union européenne pour ce qui est d'une promotion inclusive et efficace de la transformation numérique. Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne introduirait le passeport numérique pour les produits et l'écoconception pour les produits et textiles durables. Ces deux cadres permettraient de mieux informer les consommateurs, les investisseurs et les parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. L'appel à l'action pour la durabilité lancé par la CEE, mis en œuvre avec l'appui de la Commission européenne, contribuait à porter ce programme à une plus grande échelle dans les secteurs dont les chaînes de valeur sont mondiales.

M^{me} Laura Calligaro, Italie, s'est félicitée du travail effectué avec la CEE et a rappelé un événement parallèle conjoint organisé à l'occasion du Forum régional de la CEE pour le développement durable avec la Chambre nationale de la mode italienne en 2023, qui était particulièrement axé sur l'utilisation responsable des ressources et l'économie circulaire dans le secteur du textile durable. Elle a également souligné la collaboration fructueuse entre la CEE et l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS) dans le cadre de l'appel à l'action pour la durabilité.

M. Ricardo Treviño Chapa, Secrétaire général adjoint de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), a fait remarquer que la transition numérique était particulièrement importante dans les procédures douanières, car les échanges commerciaux fondés sur des documents papier étaient inefficaces et coûteux. Même si la pandémie de COVID-19 avait accéléré la transformation numérique, des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour réduire l'empreinte carbone dans les domaines du commerce et de la logistique. L'OMD appliquait une stratégie d'exploitation des données au moyen de technologies de pointe afin d'améliorer l'efficacité et la prise de décisions, et de mieux protéger la santé humaine et la salubrité de l'environnement grâce à des accords sur l'importation et l'exportation de marchandises illicites et nocives aux frontières internationales. L'OMD était disposée à collaborer, à contribuer et à prendre des mesures concernant les changements climatiques, la pollution plastique et l'appauvrissement de la biodiversité.

30La modératrice a résumé en indiquant que l'accès aux outils numériques qui permettaient la transparence et la traçabilité devait être fermement établi en tant que force motrice et ne pas avoir de coût, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

Segment C

Des moyens novateurs pour établir des relations avec le public, partager des informations et élaborer des politiques

Cette session était animée par **M. Pdraig Dalton, Président de la Conférence des statisticiens européens.**

M. Nebojsa Redzic, Groupe de travail des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, a souligné l'importance d'une gestion efficace des données numériques pour la prise de décisions. Il a présenté le système lié au registre des rejets et transferts de polluants (RRTP) appliqué en Serbie, dont le caractère novateur avait été reconnu, et a noté que sa mise en place avait été fondée sur la Convention d'Aarhus et son protocole. Ensemble d'informations sur les sources de pollution, ce système était utilisé pour la prise de décisions, par exemple pour la fixation de redevances d'émission.

M^{me} Cristina Avornic, s'exprimant au nom du Président de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information, a souligné le rôle des « Recommandations sur l'utilisation plus efficace des outils d'information électroniques » dans la promotion inclusive et efficace de l'accès à l'information, de la participation du public au processus décisionnel et de l'accès à la justice en matière d'environnement. Elle a illustré la façon dont les Recommandations avaient été appliquées en République de Moldova grâce à différents outils numériques.

M^{me} Summer Kern, Earthjustice et Bureau européen de l'environnement, a souligné le point de vue de la société civile sur l'utilisation des outils électroniques pour l'accès à l'information et la participation du public. Elle a relevé des avantages majeurs – meilleure prise de décisions, bonne gouvernance, plus grande acceptation par le public et résilience en temps de crise – et des défis : par exemple, la nécessité de rendre l'information accessible, y compris pour les personnes en situation de vulnérabilité et de créer un « guichet unique », la méconnaissance de ces outils par les pouvoirs publics et la société civile, et les préoccupations liées au sexe ou à l'âge.

M. Régis Farret, France, a évoqué plusieurs aspects de la transition numérique, notant son rôle positif dans la transformation de notre société, mais aussi son incidence sur la consommation d'énergie et sur la pollution. Il a souligné que les transformations numérique et verte devaient être mises en œuvre de manière complémentaire et cohérente. Il a rappelé que la publication transparente de données, ainsi que leur traitement, étaient essentiels pour observer et évaluer les répercussions, puis pour les atténuer en collaboration avec tous les acteurs de la société, comme le faisaient de nombreux organismes environnementaux et conventions internationales. Se référant à la Convention d'Aarhus et au Protocole sur les RRTP, il a souligné la nécessité d'une gestion des données transparente et d'une approche démocratique de la transition numérique.

M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE, a présenté INForest, outil permettant de visualiser différentes données sur les forêts et de les comparer. Elle a souligné le caractère novateur et la convivialité de cet outil et a vivement encouragé les délégations à l'utiliser pour contribuer à l'élaboration de politiques efficaces.

Le représentant de la Fédération de Russie a fait une déclaration au titre de son droit de réponse.

En conclusion, le modérateur a souligné qu'il importait de disposer de principes, normes, traités, etc., transparents et approuvés à l'échelle internationale pour fournir un accès réel à des données et informations de qualité supérieure en vue d'une prise de décisions participative et inclusive, comme le démontrent divers outils de la CEE. Il a souligné la nécessité de la prise en compte des données dès le stade de la conception, c'est-à-dire de prendre en compte les utilisations potentielles des données dès la mise en place des systèmes de données. La collaboration et les partenariats entre les nombreux acteurs de ce domaine seraient essentiels pour tirer pleinement parti des données et des connaissances.

Annexe III

[Anglais seulement]

**List of meetings of the Commission and its subsidiary bodies
and conventions administered by the ECE secretariat
between 20 April 2021 and 19 April 2023**

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
A. The Commission		
Economic Commission for Europe		
Chair:	Ms. D. Schweitzer (Austria)	70th session
Vice-Chairs:	Mr. D. Chambovey (Switzerland) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	18–19 April 2023
		E/2023/37 E/ECE/1503
Executive Committee		
Chair:	Ms. E. Tichy-Fisslberger (Austria)	116th meeting
Vice-Chairs:	Mr. D. Chambovey (Switzerland) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	17 May 2021
		117th meeting 8 July 2021
		118th meeting 15 October 2021
Chair:	Mr. M. Zbinden (Switzerland)	119th session
Vice-Chairs:	Ms. E. Tichy-Fisslberger (Austria) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	16 December 2021
Chair:	Ms. E. Tichy-Fisslberger (Austria)	120th session
Vice-Chairs:	Mr. D. Chambovey (Switzerland) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	26 January 2022
		121st meeting 3 March 2022
		121st session (resumed) 24 March 2022
		122nd meeting 3 May 2022
		123rd meeting 8 July 2022
Chair:	Ms. D. Schweitzer (Austria)	124th meeting
Vice-Chairs:	Mr. D. Chambovey (Switzerland) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	30 September 2022
Chair:	Ms. D. Schweitzer (Austria)*	125th meeting
Vice-Chairs:	Mr. D. Chambovey (Switzerland) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	30 November 2022

* The 125th and the 127th sessions of the Executive Committee were chaired by Mr. B. Richard (Switzerland)

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair: Ms. D. Schweitzer (Austria)	126th session	
Vice-Chairs: Mr. D. Chambovey (Switzerland) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	13 January 2023	
Chair: Ms. D. Schweitzer (Austria)*	127th session	
Vice-Chairs: Mr. D. Chambovey (Switzerland) Mr. A. Haljanov (Turkmenistan)	16 March 2023	
Standing Working Group on Ageing		
Chair: Mr. E. Martinho (Portugal)	14th meeting	ECE/WG.1/2021/2
Vice-Chairs: Mr. A. Rinckenbach (France) Ms. A. Strand (Norway)	22–23 November 2021	
Chair: Mr. A. Ferrante (Italy)	15th meeting	ECE/WG.1/2022/2
Vice-Chair: Mr. M. Amberger (Germany)	21–22 November 2022	
Ministerial Conference on Ageing		
Chair: Ms. E. Bonetti (Italy)	5th meeting	ECE/WG.1/2022/2
Vice-Chairs: Ms. S. Riisalo (Estonia) Ms. A. Mendes Godinho (Portugal)	16–17 June 2022	
B. Meetings held under the auspices of the Commission		
Steering Committee of the Transport, Health and Environment Pan-European Programme (THE PEP)		
Chair: Ms. V. Rønning (Norway)	19th session	ECE/AC.21/SC/2021/2-
Vice-Chairs: Mr. R. Thaler (Austria) Mr. E. Divol (France)	27–28 October 2021	EUCHP2018924/4.1/2
Chair: Ms. S. Fioriti (France)	20th session	ECE/AC.21/SC/2022/2-
Vice-Chairs: Ms. V. Rønning (Norway) Ms. B. Filipovic (Serbia)	17–19 October 2022	EUCHP2219536/1.1/2
High-level Meeting on Transport, Health and Environment		
Chair: Mr. R. Thaler (Austria)	5th session	ECE/AC.21/SC/2021/2-
Vice-Chairs: Ms. V. Rønning (Norway) Mr. V. Donchenko (Russian Federation)	17–18 May 2021	EUCHP2018924/4.3.2
Regional Forum on Sustainable Development for the UNECE Region		
Chair: Mr. E. Baisalov (Kyrgyzstan)	6–7 April 2022	ECE/RFSD/2022/2
Co-Chairs: Mr. M. Prica (Bosnia and Herzegovina) Mr. M. Reubi (Switzerland)	29–30 March 2023	ECE/RFSD/2023/2
C. Meetings of the sectoral committees and other meetings held under their auspices		
Committee on Environmental Policy		
Chair: Ms. E. Quintas da Silva (Portugal)	27th session	ECE/CEP/2021/2
Vice-Chairs: Ms. L. Lukina (Belarus) Mr. M. De Moor (Belgium) Mr. K. Heinma (Estonia) Ms. N. Tkhilava (Georgia)	3–5 November 2021	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Mr. M. Bass (Germany) Ms. M. Nagornii (Republic of Moldova) Mr. N. Inamov (Russian Federation) Ms. S. Dokic (Serbia) Ms. M. Rohn-Brossard (Switzerland) Ms. Y. Elkei (United States)		
Chair: Ms. E. Quintas da Silva (Portugal) Vice-Chairs: Mr. K. Heinma (Estonia) Ms. N. Tkhlava (Georgia) Mr. M. Bass (Germany) Ms. A. Fidanza (Italy) Ms. M. Nagornii (Republic of Moldova) Ms. M. Rohn-Brossard (Switzerland) Mr. J. Talipov (Uzbekistan)	Special session 9–12 May 2022	ECE/CEP/2022/2
	Special session 3–4 October 2022	ECE/CEP/2022/6
Joint Task Force on Environmental Statistics and Indicators (organized jointly with the Conference of European Statisticians)		
Chair: Ms. E. Poleshchuk (Belarus) Vice-Chairs: Ms. Š. Korajčević (Bosnia and Herzegovina) Ms. N. Shashlova (Russian Federation)	18th session 18–19 October 2021	ECE/CEP-CES/GE.1/2021/2
Chair: Ms. Š. Korajčević (Bosnia and Herzegovina) Vice-Chairs: Ms. M. Klevakina (Russian Federation) Mr. O. Prokopenko (Ukraine)	19th session 3–4 November 2022	ECE/CEP-CES/GE.1/2022/2
Working Group on Environmental Monitoring and Assessment		
Chair: Ms. M. Javakhishvili (Georgia) Vice-Chairs: Mr. J. Mayer (Austria) Ms. K. Nikolovska (North Macedonia)	23rd session 4–5 May 2021	ECE/CEP/AC.10/2021/2
	24th session 11–12 April 2022	ECE/CEP/AC.10/2022/2
Steering Committee on Education for Sustainable Development		
Chair: Ms. A. Zachariou (Cyprus) Vice-Chair: Ms. J. Duishenova (Kyrgyzstan)	16th session 10–11 May 2021	ECE/CEP/AC.13/2021/2
Chair: Ms. A. Zachariou (Cyprus)	17th session 30–31 May 2022	ECE/CEP/AC.13/2022/2
Chair: Ms. A. Zachariou (Cyprus) Vice-Chair: Ms. J. Duishenova (Kyrgyzstan)	Special session 4 October 2022	ECE/CEP/AC.13/S/2022/2
Inland Transport Committee		
Chair: Mr. K. Schockaert (Belgium) Vice-Chairs: Ms. M.-P. Meganck (France) Mr. J. Kleniewski (Poland) Mr. R. Dobre (Romania) Mr. S. Andreev (Russian Federation)	84th session 22–25 February 2022	ECE/TRANS316

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair: Ms. H. Meesters (Netherlands) Vice-Chairs: Ms. M.-P. Meganck (France) Mr. A. Erario (Italy) Mr. J. Kleniewski (Poland) Mr. R. Symonenko (Ukraine)	Special session 29 April 2022	ECE/TRANS/324
Chair: Ms. H. Meesters (Netherlands) Vice-Chairs: Mr. R. Farret (France) Mr. A. Erario (Italy) Mr. J. Kleniewski (Poland) Mr. R. Symonenko (Ukraine)	85th session 21–24 February 2023	ECE/TRANS/328
Global Forum for Road Traffic Safety		
Chair: Ms. L. Iorio (Italy) Vice-Chairs: Mr. K. Hofman (Belgium) Mr. D. Mitroshin (Russian Federation)	83rd session 20–24 September 2021	ECE/TRANS/WP.1/177
	Special session 9 December 2021	ECE/TRANS/WP.1/S/169
	84th session 7–11 March 2022	ECE/TRANS/WP.1/179
Chair: Ms. L. Iorio (Italy) Vice-Chairs: Mr. K. Hofman (Belgium) Mr. B. Viegas (United Kingdom)	85th session 19–23 September 2022	ECE/TRANS/WP.1/181
	86th session 13–17 March 2023	ECE/TRANS/WP.1/183
Group of Experts on Road Signs and Signals		
Chair: Mr. K. Hofman (Belgium)	20th session 25 October 2021	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/40
	21st session 30 May 2022	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/42
	22nd session 3–4 November 2022	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/44
Group of Experts on Drafting a New Legal Instrument on the Use of Automated Vehicles in Traffic (LIAV)		
Chair: Ms. B. U. Rudolph (Germany) Vice-Chairs: Ms. M. Molina (France) Mr. V. Lugovenko (Russian Federation)	1st session 1 September 2021	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2021/2
	2nd session 6 December 2021	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2021/4
Chair: Ms. B. U. Rudolph (Germany) Vice-Chair: Mr. V. Lugovenko (Russian Federation)	3rd session 16 May 2022	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2022/2
Chair: Ms. B. U. Rudolph (Germany) Vice-Chairs: Ms. M. Molina (France) Mr. V. Lugovenko (Russian Federation)	4th session 1–2 September 2022	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2022/5
Chair: Ms. B. U. Rudolph (Germany) Vice-Chairs: Ms. M. Molina (France) Mr. H. Berg (Sweden)	5th session 12 December 2022	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2022/10

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on Transport Trends and Economics		
Chair: Ms. E. de Wit (Netherlands)	34th session	ECE/TRANS/WP.5/68
Vice-Chair: Mr. S. Andreev (Russian Federation)	15–17 September 2021	
	35th session	ECE/TRANS/WP.5/72
	5–7 September 2022	
Group of Experts on Cycling Infrastructure Module		
Chair: Mr. M. Eder (Austria)	1st session	ECE/TRANS/WP.5/GE.5/1
Vice-Chair: Mr. G. Steklačič (Slovenia)	2–3 June 2022	
Chair: Mr. G. Steklačič (Slovenia)	2nd session	ECE/TRANS/WP.5/GE.5/3
	29–29 November 2022	
Chair: Mr. M. Eder (Austria)	3rd session	ECE/TRANS/WP.5/GE.5/5
Vice-Chair: Mr. G. Steklačič (Slovenia)	23–24 March 2023	
Group of Experts on Climate Change Impacts and Adaptation For Transport Networks and Nodes		
Chair: Ms. S. Hänsel (Germany)	20th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/40
Vice-Chairs: Ms. E. Smalley (Canada)	22–23 April 2021	
	Mr. J. Kleniewski (Poland)	
	21st session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/42
	2–3 September 2021	
Chair: Ms. S. Hänsel (Germany)	22nd session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/44
Vice-Chair: Mr. J. Kleniewski (Poland)	28–29 March 2022	
	23rd session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/46
	31 October –1 November	
	March 2022	
Chair: Ms. S. Hänsel (Germany)	24th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/48
Vice-Chairs: Ms. T. Popescu (France)	9–10 March 2023	
	Mr. J. Kleniewski (Poland)	
Group of Experts on Benchmarking Transport Infrastructure Construction Costs		
Chair: Mr. A. Maciejewski (Poland)	12th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.4/25
Vice-Chair: Ms. L. Ünal (Türkiye)	22–23 November 2021	
	13th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.4/27
	10–11 February 2022	
	14th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.4/29
	23–24 May 2022	
Working Party on Transport Statistics		
Chair: Mr. M. Scrim (Canada)	72nd session	ECE/TRANS/WP.6/181
	9–11 June 2021	
Chair: Mr. R. Larmour (Canada)	73rd session	ECE/TRANS/WP.6/183
	15–17 June 2022	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on the Transport of Perishable Foodstuffs		
Chair: Mr. K. de Putter (Netherlands)	77th session	ECE/TRANS/WP.11/245
Vice-Chair: Mr. J.-M. Bonnal (France)	26–29 October 2021	
	78th session	ECE/TRANS/WP.11/247
	3–6 May 2022	
	79th session	ECE/TRANS/WP.11/249
	25–28 October 2022	
Working Party on the Transport of Dangerous Goods		
Chairs: Ms. A. Roumier (France) Mr. A. Simoni (Italie)	109th session	ECE/TRANS/WP.15/253
	4–7 May 2021	
	110th session	ECE/TRANS/WP.15/255
	8–12 November 2021	
	111th session	ECE/TRANS/WP.15/258
	9–13 May 2022	
	112th session	ECE/TRANS/WP.15/260
	8–11 November 2022	
Joint Meeting of the RID Safety Committee and the Working Party on the Transport of Dangerous Goods		
Chair: Mr. C. Pfauvadel (France)	21 September-	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/162,
Vice-Chair: Ms. S. Garcia Wolfrum (Spain)	1 October 2021	Add. 1
	14–18 March 2022	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/164
	12–16 September 2022	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/166
	20–24 March 2023	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/168, Add. 1
Joint Meeting of Experts on the Regulations annexed to the European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (ADN)		
Chair: Mr. H. Langenberg (Netherlands)	38th session	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/78
Vice-Chair: Mr. B. Birklhuber (Austria)	23–27 August 2021	
	39th session	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/80
	24–28 January 2022	
	40th session	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/82
	22–26 August 2022	
	41st session	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/84
	23–27 January 2023	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Administrative Committee of the European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (ADN)		
Chair: Mr. H. Langenberg (Netherlands)	26th session	ECE/ADN/58
Vice-Chair: Mr. B. Birkhuber (Austria)	27 August 2021	
	27th session	ECE/ADN/60
	28 January 2022	
	28th session	ECE/ADN/63
	26 August 2022	
	29th session	ECE/ADN/65
	27 January 2023	
Working Party on Intermodal Transport and Logistics		
Chair: Ms. J. Elsinger (Austria)	64th session	ECE/TRANS/WP.24/148
	20–22 October 2021	
	65th session	ECE/TRANS/WP.24/151
	17–19 October 2021	
World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations (WP.29)		
Chair: Mr. A. Erario (Italy)	184th session	ECE/TRANS/WP.29/1159
Vice-Chair: Mr. S. Anikeev (Russian Federation)	22–24 June 2021	
	185th session	ECE/TRANS/WP.29/1161
	23–25 November 2021	
Chair: Mr. A. Erario (Italy)	186th session	ECE/TRANS/WP.29/1164
Vice-Chair: Mr. Y. Yarnold (United Kingdom)	8–11 March 2022	
	187th session	ECE/TRANS/WP.29/1166
	21–24 June 2022	
Chair: Mr. A. Erario (Italy)	188th session	ECE/TRANS/WP.29/1168
Vice-Chair: Mr. S. Anikeev (Russian Federation)	14–16 November 2022	
Chair: Mr. A. Erario (Italy)	189th session	ECE/TRANS/WP.29/1171
Vice-Chair: Mr. T. Naono (Japan)	7–9 March 2023	
Working Party on Noise and Tyres (GRBP)		
Chair: Mr. S. Ficheux (France)	74th session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/72
Vice-Chair: Mr. A. Bocharov (Russian Federation)	15–17 September 2021	
	75th session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/73
	8–11 February 2022	
	76th session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/74
	5–7 September 2022	
Chair: Mr. S. Ficheux (France)	77th session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/75
Vice-Chair: Mr. B. Schüttler (Germany)	7–10 February 2023	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on Lighting and Light-signalling (GRE)		
Chair: Mr. T. Kärkkäinen (Finland)	84th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/84
Vice-Chair: Mr. D. Rovers (Netherlands)	26–30 April 2021	
	85th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/85
	26–29 October 2021	
	86th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/86
	26–29 April 2022	
	87th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/103
	25–28 October 2022	
Working Party on Pollution and Energy (GRPE)		
Chair: Mr. A. Rijnders (Netherlands)	83rd session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/83
Vice-Chair: Mr. D. Kay (United Kingdom)	1–4 June 2021	
	84th session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/84
	12 November 2021	
	85th session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/85
	11–14 January 2022	
	86th session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/86
	31 May–3 June 2022	
	87th session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/87
	10–13 January 2022	
	88th session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/88
	12–13 April 2023	
Working Party on Automated/Autonomous and Connected Vehicles (GRVA)		
Chair: Mr. R. Damm (Germany)	10th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/10
Vice-Chairs: Ms. C. Chen (China)	25–28 May 2021	
Mr. T. Onoda (Japan)		
	11th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/11
	27 September– 1 October 2021	
	12th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/12
	24–28 January 2022	
	13th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/13
	23–27 May 2022	
Chair: Mr. R. Damm (Germany)	14th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/14
Vice-Chairs: Ms. C. Chen (China)	29–30 September 2022	
Mr. T. Naono (Japan)		
	15th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/15
	23 January 2023	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on General Safety Provisions (GRSG)		
Chair: Mr. A. Erario (Italy)	122nd session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/101
Vice-Chair: Mr. K. Hendershot (Canada)	12–15 October 2021	
	123rd session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/102
	28 March–1 April 2022	
	124th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/103
	11–14 October 2022	
	125th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/104
	27–31 March 2023	
Working Party on Passive Safety (GRSP)		
Chair: Mr. M. Koubek (United States)	69th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/69
Vice-Chair: Mr. H.G. Kim (Republic of Korea)	17–21 May 2021	
	70th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/70
	6–10 December 2021	
	71st session	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/71
	9–13 May 2022	
	72nd session	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/72
	5–9 December 2022	
Working Party on Customs Questions affecting Transport		
Chair: Mr. O. Fedorov (Ukraine)	157th session	ECE/TRANS/WP.30/314
	9 & 10 June 2021	
	158th session	ECE/TRANS/WP.30/316
	12 & 15 October 2021	
	159th session	ECE/TRANS/WP.30/318
	8 & 11 February 2022	
	160th session	ECE/TRANS/WP.30/320
	8–10 June 2022	
	161st session	ECE/TRANS/WP.30/322
	11–12 & 14 October 2022	
Chair: Ms. V. R. Boeg (Denmark)	162nd session	ECE/TRANS/WP.30/324
Vice-Chair: Mr. H. Azgaldyan (Armenia)	7–8 & 10 February 2023	
Administrative Committee for the TIR Convention 1975		
Chair: Mr. O. Beyhan (Türkiye)	76th session	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/155
	13–14 October 2021	
Chair: Ms. F. Coulon (Belgium)	77th session	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/157
	9–10 February 2022	
	78th session	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/159
	12–13 October 2022	
Chair: Mr. E. Khakimov (Uzbekistan)	79th session	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/161
	9 February 2022	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Technical Implementation Body		
Chair: Mr. P. Arsic (Serbia)	1st session 18–21 January 2022	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/2
	2nd session 31 August– 2 September 2022	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/4
Vice-Chair: Ms. L. Jacobs (Belgium)	3rd session 19–20 December 2022	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/6, Corr.1
Group of Experts on the Conceptual and Technical Aspects of Computerization of the TIR Procedure		
Chair: Mr. P. Arsic (Serbia)	3rd session 13–15 September 2021	ECE/TRANS/WP.30/GE.1/6
	Extraordinary session 7–8 April 2021	ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/39
Working Party on Road Transport		
Chair: Mr. R. Symonenko (Ukraine)	116th session 13–15 October 2021	ECE/TRANS/SC.1/416
Chair: Mr. R. Symonenko (Ukraine)	117th session	ECE/TRANS/SC.1/418
Vice-Chairs: Ms. A. Novikova (Latvia) Mr. K. Lewczak (Poland)	18–20 October 2023	
Group of Experts on European Agreement concerning Work of Crews of Vehicles Engaged in International Road Transport (AETR)		
Chair: Mr. R. Symonenko (Ukraine)	26th session 14 June 2021	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/59
	27th session 12 October 2021	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/61
	28th session 21 February 2022	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/64
	29th session 13 June 2022	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/66
	30th session 17 October 2022	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/68
Chair: Mr. R. Symonenko (Ukraine)	31st session	
Vice-Chair: Mr. E. Mathevet (France)	20 February 2023	
Group of Experts on the Operationalization of eCMR		
Chair: Ms. A. Novikova (Latvia)	1st session	ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2
Vice-Chair: Mr. E. Khakimov (Uzbekistan)	4–5 July 2022	
	2nd session 4–6 October 2022	ECE/TRANS/SC.1/GE.22/4
	3rd session 9–11 November 2022	ECE/TRANS/SC.1/GE.22/6

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	4th session 25–27 January 2023	ECE/TRANS/SC.1/GE.22/8
	5th session 3–5 April 2023	ECE/TRANS/SC.1/GE.22/10
Working Party on Rail Transport		
Chair: Mr. K. Kulesza (Poland)	75th session	ECE/TRANS/SC.2/236
Vice-Chair: Mr. H. Groot (Netherlands)	17–19 November 2021	
Chair: Mr. H. Groot (Netherlands)	Special session	
Vice-Chair: Mr. J. Kapturzak (Poland)	7 September 2022	
	76th session 16–18 November 2022	ECE/TRANS/SC.2/238
Group of Experts on International Railway Passenger Hubs		
Chair: Mr. H. Groot (Netherlands)	1st session	ECE/TRANS/SC.2/HUBS/2021/2
Vice-Chair: Mr. B. Hall (United Kingdom)	7–9 July 2021	
	2nd session 13–15 December 2021	ECE/TRANS/SC.2/HUBS/2021/6
	3rd session 23–25 May 2022	ECE/TRANS/SC.2/HUBS/2022/2
	4th session 5–7 September 2022	ECE/TRANS/SC.2/HUBS/2022/7
Group of Experts on the Permanent Identification of Railway Rolling Stock (PIRRS)		
Chair: Mr. K. Grigoriev (Russian Federation)	3rd session 6–7 May 2021	ECE/TRANS/SC.2/PIRRS/2021/2
	4th session 13–14 September 2021	ECE/TRANS/SC.2/PIRRS/2021/7
	5th session 4–6 May 2022	ECE/TRANS/SC.2/PIRRS/2022/2
	6th session 29–30 August 2022	ECE/TRANS/SC.2/PIRRS/2022/7
Working Party on Inland Water Transport		
Chair: Mr. S. Turf (Belgium)	65th session	ECE/TRANS/SC.3/215
Vice-Chair: Ms. L. Deraković-Rakas (Croatia)	3–5 November 2021	
	66th session 12–14 October 2022	ECE/TRANS/SC.3/217

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on the Standardization of Technical and Safety Requirements in Inland Navigation		
Chair: Mr. I. Ignatov (Bulgaria)	59th session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/118
Vice-Chair: Mr. A. Afanasiev (Belarus)	23–25 June 2021	
	60th session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/120
	16–18 February 2022	
	61st session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/122
	29 June - 1 July 2022	
Chair: Mr. V. Dabrowski (Czechia)	62nd session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/124
Vice-Chair: Mr. T. Kocoń (Poland)	15–17 February 2023	
Conference of European Statisticians		
Chair: Mr. A. Arora (Canada)	69th plenary session	ECE/CES/101
Vice-Chairs: Mr. S. Mnatsakanyan (Armenia)	23–25 June 2021	
	Mr. P. Dalton (Ireland)	
	Mr. J. Santaella (Mexico)	
	Mr. M. Sowden (New Zealand)	
	Mr. D. Rozkrut (Poland)	
	Mr. M. Kovacevic (Serbia)	
Chairs: Mr. P. Dalton (Ireland)	70th plenary session	ECE/CES/103
Vice-Chairs: Mr. S. Mnatsakanyan (Armenia)	20–22 June 2022	
	Mr. A. Arora (Canada)	
	Ms. A. Zigure (Latvia)	
	Ms. G. Marquez Colin (Mexico)	
	Mr. M. Sowden (New Zealand)	
	Mr. D. Rozkrut (Poland)	
	Mr. M. Kovacevic (Serbia)	
	Mr. I. Diamond (United Kingdom)	
Joint Task Force on Environmental Statistics and Indicators (organized jointly with the Committee on Environmental Policy)		
Chair: Ms. E. Poleshchuk (Belarus)	18th session	ECE/CEP-CES/GE.1/2021/2
Vice-Chairs: Ms. Š. Korajčević (Bosnia and Herzegovina)	18–19 October 2021	
	Ms. N. Shashlova (Russian Federation)	
Chair: Ms. Š. Korajčević (Bosnia and Herzegovina)	19th session	ECE/CEP-CES/GE.1/2022/2
Vice-Chairs: Ms. M. Klevakina (Russian Federation)	3–4 November 2022	
	Mr. O. Prokopenko (Ukraine)	
Group of Experts on Business Registers		
Chair: Mr. A. Allen (United Kingdom)	17th session	ECE/CES/GE.42/2022/2
	26–28 September 2022	
Group of Experts on National Accounts		
Chair: Mr. G. Eding (Netherlands)	17–26 May 2021	ECE/CES/GE.20/2021/2
	17–20 May 2022	ECE/CES/GE.20/2022/2

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Group of Experts on Population and Housing Censuses		
Chair: Mr. E. Schulte Nordholt (Netherlands)	19–20 May 2021	ECE/CES/GE.41/2021/2
	21–23 September 2022	ECE/CES/GE.41/2022/2
Steering Committee on Trade Capacity and Standards		
Chair: Ms. D. Kabiyeva (Kazakhstan)	6th session	ECE/CTCS/2021/2
Vice-Chairs: Mr. D. Fomchenko (Belarus)	21–22 June 2021	
Mr. T. Ulianoschi (Republic of Moldova)		
Chair: Ms. D. Kabiyeva (Kazakhstan)	7th session	ECE/CTCS/2022/2
Vice-Chairs: Mr. D. Doroshevich (Belarus)	27–28 June 2022	
Ms. M. Gabunia (Georgia)		
Centre for Trade Facilitation and Electronic Business (UN/CEFACT)		
Chair: Ms. S. Probert (United Kingdom)	28th session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2022/2
Vice-Chairs: Mr. I. Watt (Australia)	10–11 October 2022	
Mr. M. Laskowski (Canada)		
Ms. H. Becha (France)		
Mr. T. Khan (India)		
Ms. L. Fratini Passi (Italy)		
Ms. E. Igwe (Nigeria)		
Mr. A. Bondarenko (Russian Federation)		
Working Party on Regulatory Cooperation and Standardization Policies (WP.6)		
Chair: Ms. H. Lund (Sweden)	31st session	ECE/CTCS/WP.6/2021/2
Vice-Chairs: Ms. G. White (Canada)	24–26 November 2021	
Mr. M. Chloupek (Czechia)		
Ms. R. Seville (United Kingdom)		
Chair: Ms. H. Lund (Sweden)	32nd session	ECE/CTCS/WP.6/2022/2
Vice-Chairs: Ms. G. White (Canada)	7–9 November 2022	
Ms. R. Seville (United Kingdom)		
Working Party on Agricultural Quality Standards		
Chair: Ms. A. Sudol (Poland)	76th session	ECE/TRADE/C/WP.7/2021/2
Vice-Chair: Mr. B. Gwartney (United States)	15–17 November 2021	
	77th session	ECE/TRADE/C/WP.7/2022/2
	14–16 November 2022	
Specialized Section on Standardization of Fresh Fruit and Vegetables		
Chair: Ms. U. Bickelmann (Germany)	69th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2021/2
Vice-Chair: Mr. C. Julius (South Africa)	9–11 June 2021	
Chair: Mr. C. Julius (South Africa)	70th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2022/2
Vice-Chair: Mr. U. Aslanov (Tajikistan)	16–18 May 2022	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Specialized Section on Standardization of Dry and Dried Produce		
Chairs: Mr. D. LaFond (United States)	68th session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2021/2
Mr. U. Aslanov (Tajikistan) Ms. A. Uluhan (Türkiye)	16–18 June 2021	
Chairs: Mr. D. LaFond (United States)	69th session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2022/2
Mr. U. Aslanov (Tajikistan)	15–17 June 2022	
Specialized Section on Standardization of Meat		
Chair: Mr. I. King (Australia)	29th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2021/2
Vice-Chair: Mr. M. Lobstein (United States)	6–8 September 2021	
Chair: Mr. I. King (Australia)	30th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2022/2
	28–30 September 2022	
Specialized Section on Standardization of Seed Potatoes		
Chair: Ms. H. Kortemaa (Finland)	49th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2022/2
Vice-Chairs: Mr. N. Crump (Australia) Ms. N. Zidack (United States)	17–18 March 2022	
	50th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2023/2
	16–17 March 2023	
Committee on Sustainable Energy		
Chair: Mr. J. Keinhorst (Germany)	30th session	ECE/ENERGY/137
Vice-Chairs: Mr. T. Melkonyan (Armenia) Mr. A. Softić (Bosnia and Herzegovina) Mr. D. Tvalabeishvili (Georgia) Mr. J. Gannon (Ireland) Mr. G. Dialuce (Italy) Mr. K. Rakhimov (Kazakhstan) Mr. P. Pikus (Poland) Mr. A. Kulapin (Russian Federation) Mr. J.-C. Füeg (Switzerland) Mr. Y. Demchenkov (Ukraine)	22–24 September 2021	
Chair: Mr. J. Keinhorst (Germany)	31st session	ECE/ENERGY/143
Vice-Chairs: Mr. E. Farhadzada (Azerbaijan) Mr. A. Softić (Bosnia and Herzegovina) Mr. R. Mikautadze (Georgia) Mr. C. Laumulin (Kazakhstan) Mr. P. Pikus (Poland) Mr. J.-C. Füeg (Switzerland) Mr. F. Bilolzoda (Tajikistan) Mr. Y. Demchenkov (Ukraine) Ms. E. Grubert (United States)	21–23 September 2022	
Expert Group on Resource Management		
Chair: Mr. D. MacDonald (United States)	12th session	ECE/ENERGY/GE.3/2021/2
1st Vice-Chair: Mr. I. Shpurov (Russian Federation)	26–30 April 2021	
Vice-Chairs: Mr. F. Mugyeyni (AUC) Mr. A. Cross (Australia) Ms. N. Farajullayeva (Azerbaijan) Ms. B. Knežević (Bosnia and Herzegovina)		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
<p>Mr. J. Ju (China)</p> <p>Mr. Y. J. Lee (Coordinating Committee for Geoscience Programmes in East and Southeast Asia)</p> <p>Mr. R. Dixon (CRIRSCO)</p> <p>Mr. M. Grohol (EC D.G. GROW)</p> <p>Mr. M. Neumann (EFG)</p> <p>Mr. Z. Horváth (EGS)</p> <p>Ms. J. McCoy (Ernst & Young LLP)</p> <p>Mr. H. Paillere (IAEA)</p> <p>Ms. G. Falcone (IGA)</p> <p>Mr. H. Allaboun (Jordan)</p> <p>Mr. V. Babashev (Kazakhstan)</p> <p>Mr. T. Arisekola (Nigeria)</p> <p>Mr. S.-M. Knutsen (Norway)</p> <p>Mr. L. Lopez (OLAMI)</p> <p>Mr. U. Neri (Mexico)</p> <p>Mr. R. Misztal (Poland)</p> <p>Ms. T. Ponce de Leão (Portugal)</p> <p>Mr. B. Seiller (SPE)</p> <p>Ms. E. Ingvald (Sweden)</p> <p>Mr. A. Jones (TAG)</p> <p>Ms. M. Ersoy (Türkiye)</p> <p>Ms. K. Hanghoj (United Kingdom)</p> <p>Ms. S. Forbes (United States)</p>		
<p>Chair: Mr. D. MacDonald (United States)</p> <p>1st Vice-Chair: Mr. I. Shpurov (Russian Federation)</p> <p>Vice-Chairs: Ms. M. Kitaw (AUC)</p> <p>Mr. A. Cross (Australia)</p> <p>Ms. N. Farajullayeva (Azerbaijan)</p> <p>Ms. B. Knežević (Bosnia and Herzegovina)</p> <p>Mr. Y. J. Lee (Coordinating Committee for Geoscience Programmes in East and Southeast Asia)</p> <p>Mr. J. Ju (China)</p> <p>Mr. R. Dixon (CRIRSCO)</p> <p>Mr. M. Grohol (EC D.G. GROW)</p> <p>Mr. G. Burrige (EFG)</p> <p>Mr. Z. Horváth (EGS)</p> <p>Mr. H. Paillere (IAEA)</p> <p>Ms. G. Falcone (IGA)</p> <p>Mr. H. Allaboun (Jordan)</p> <p>Mr. V. Babashev (Kazakhstan)</p> <p>Mr. U. Neri (Mexico)</p> <p>Mr. S.-M. Knutsen (Norway)</p> <p>Mr. L. Lopez (OLAMI)</p> <p>Mr. R. Misztal (Poland)</p> <p>Ms. T. Ponce de Leão (Portugal)</p> <p>Mr. B. Seiller (SPE)</p> <p>Ms. E. Ingvald (Sweden)</p> <p>Mr. S. Purewal (TAG) <i>ex-officio</i></p> <p>Mr. A. Shpilman (TAG) <i>ex-officio</i></p> <p>Ms. M. Ersoy (Türkiye)</p> <p>Ms. K. Hanghoj (United Kingdom)</p> <p>Ms. S. Forbes (United States)</p>	<p>13th session</p> <p>25 October 2022</p>	<p>ECE/ENERGY/GE.3/2022/2</p>
<p>Group of Experts on Coal Mine Methane</p>		
<p>Chair: Mr. R. Pilcher (United States)</p> <p>Vice-Chairs: Ms. A. Haracic (Bosnia and Herzegovina)</p> <p>Mr. Z. Jin (China)</p>	<p>17th session</p> <p>21–22 March 2022</p>	<p>ECE/ENERGY/GE.4/2022/2</p>

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
<p>Mr. C. Backhaus (Germany) Mr. L. Kroplewski (Poland) Mr. J. Skiba (Poland) Mr. S. Shumkov (Russian Federation) Mr. Y. Bobrov (Ukraine) Mr. I. Yashchenko (Ukraine) Mr. N. Butler (United Kingdom) Mr. D. Creedy (United Kingdom) Mr. Ö. Karacan (United States) Ms. V. Roshchanka (United States) Mr. C. Talkington (United States)</p>		
<p>Chair: Mr. R. Pilcher (United States) Vice-Chairs: Ms. B. Foot (Australia) Ms. A. Haracic (Bosnia and Herzegovina) Mr. Z. Jin (China) Mr. J. Moulin (France) Mr. L. Kroplewski (Poland) Ms. A. Krzemien (Poland) Mr. J. Skiba (Poland) Mr. Y. Bobrov (Ukraine) Mr. N. Butler (United Kingdom) Mr. D. Creedy (United Kingdom) Mr. Ö. Karacan (United States) Ms. V. Roshchanka (United States) Ms. F. Ruiz (United States) Mr. C. Talkington (United States)</p>	<p>18th session 20–21 March 2023</p>	<p>ECE/ENERGY/GE.4/2023/2</p>
<p>Group of Experts on Cleaner Electricity Systems</p>		
<p>Chair: Mr. J. Robb (United States) Vice-Chairs: Mr. S. Clermont (Canada) Mr. V. Budinsky (Czechia) Mr. A. Minchener (IEA Clean Coal Centre) Ms. D. Aitmatova (Kyrgyzstan) Mr. G. Popov (Russian Federation) Mr. F. Usmonov (Tajikistan) Mr. J. Gibbins (United Kingdom) Mr. K. Lee (World Nuclear Association)</p>	<p>17th session 6–8 October 2021</p>	<p>ECE/ENERGY/GE.5/2021/2</p>
<p>Chair: Mr. J. Robb (United States) Vice-Chairs: Mr. S. Clermont (Canada) Mr. V. Budinsky (Czechia) Mr. A. Herzog (Electricité de France) Mr. A. Minchener (International Centre for Sustainable Carbon) Mr. B. Umirzakov (Kazakhstan) Ms. D. Aitmatova (Kyrgyzstan) Mr. F. Usmonov (Tajikistan) Mr. J. Gibbins (United Kingdom) Mr. K. Lee (World Nuclear Association)</p>	<p>18th session 19–20 September 2022</p>	<p>ECE/ENERGY/GE.5/2022/2</p>
<p>Group of Experts on Gas</p>		
<p>Chair: Mr. F. de la Flor Garcia (Spain) Vice-Chairs: Mr. F. Marko (Austria) Mr. L. Damirli (Azerbaijan) Mr. J. Diamond (Canada) Mr. B. Maksijan (Croatia) Mr. A. Foster (Israel) Mr. T. Indrebø (Norway) Mr. A. Meluch (United States)</p>	<p>9th session 24–25 March 2022</p>	<p>ECE/ENERGY/GE.8/2022/2</p>
	<p>10th session</p>	<p>ECE/ENERGY/GE.8/2023/2</p>

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	23–24 March 2023	
Group of Experts on Energy Efficiency		
Chairs:	Mr. P. Verma (Harvard Kennedy School of Government) Mr. S.M. Buettner (Institute for Energy Efficiency in Production) Mr. V. Jalalyan (United Nations Development Programme in Armenia)	8th session 20–21 September 2021 ECE/ENERGY/GE.6/2021/2
Vice-Chairs:	Mr. V. Atayan (Armenia) Mr. A. Miniankou (Belarus) Ms. S. Kapetina (Bosnia and Herzegovina) Mr. R. Savickas (Copenhagen Centre on Energy Efficiency) Mr. Z. Pavicic (Croatian Innovators Network) Mr. B. Lebot (French Ministry of Ecological Transition) Ms. N. Jamburia (Georgia) Mr. H. Mac Nulty (Green Growth Knowledge Partnership) Ms. A. Freyre (PAN DATA Gmbh) Ms. I. Perfanova (Real Estate Tribune / AIIC Ltd.) Mr. P. Bobylev (Russian Federation) Mr. K. Gura (Ukraine) Mr. M.K. Patel (University of Geneva)	
Chair:	Mr. S. Buettner (Germany)	9th session
Vice-Chairs:	Ms. N. Farajullayeva (Azerbaijan) Mr. O. Tsereteli (Georgia) Mr. C. Johnson (United States)	3–4 October 2022 ECE/ENERGY/GE.6/2022/2
Group of Experts on Renewable Energy		
Chair:	Mr. K. Gura (Ukraine)	8th session
Vice-Chairs:	Mr. A. Bylyku (Albania) Ms. V. Keshishyan (Armenia) Mr. A. Miniankou (Belarus) Mr. A. Softić (Bosnia and Herzegovina) Ms. A. Sitdikova (EBRD) Ms. M. Morese (FAO) Ms. M. Arabidze (Georgia) Mr. T. Fischer (Germany) Mr. P. Frankl (IEA) Mr. G. Gonul (IRENA) Ms. A. Sospanova (Kazakhstan) Ms. N. Abdurasulova (Kyrgyzstan) Ms. R. Adib (REN21) Mr. G. Ermolenko (Russian Federation) Mr. M. Banjac (Serbia)	5–6 October 2021 ECE/ENERGY/GE.7/2021/2
Chair:	Mr. K. Gura (Ukraine)	9th session
Vice-Chairs:	Mr. A. Bylyku (Albania) Mr. K. Huseynov (Azerbaijan) Ms. S. Kapetina (Bosnia and Herzegovina) Ms. M. Arabidze (Georgia) Mr. T. Fischer (Germany) Mr. A. Omiralin (Kazakhstan) Ms. N. Abdurasulova (Kyrgyzstan) Ms. O. Lenska (Ukraine) Ms. S. Jayanti (United States)	6–7 October 2022 ECE/ENERGY/GE.7/2022/2

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Committee on Forests and the Forest Industry		
Chair: Ms. M. Sokolenko (Russian Federation)	79th session	ECE/TIM/2021/2
Vice-Chairs: Ms. M. Whelan (Canada) Ms. M. Gaworska (Poland) Mr. P. Blombäck (Sweden)	22–25 November 2021	
Chair: Mr. P. Blombäck (Sweden)	80th session	ECE/TIM/2022/2
Vice-Chairs: Ms. M. Whelan (Canada) Mr. T. Krejzar (Czechia) Ms. A. Dedic (San Marino)	2–4 November 2022	
Joint ECE/FAO Working Party on Forest Statistics, Economics and Management		
Chair: Ms. M. Wolicka-Posiadała (Poland)	43rd session	ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/2
Vice-Chairs: Mr. M. Synek (Czechia) Mr. M. Dieter (Germany)	1–3 June 2022	
Committee on Urban Development, Housing and Land Administration		
Chair: Ms. D. Andoni (Albania)	82nd session	ECE/HBP/208
Vice-Chairs: Mr. G. Bambagioni (Italy) Ms. A. Rogelj (Slovenia)	6–8 October 2021	
	83rd session (Part I)	ECE/HBP/213
	4–5 April 2022	
Chair: Ms. D. Andoni (Albania)	83rd session (Part II)	ECE/HBP/213
Vice-Chair: Mr. G. Bambagioni (Italy)	3–6 October 2022	
Working Party on Land Administration		
Chair: Mr. F. Zetterquist (Sweden)	12th session	ECE/HBP/WP.7/2021/2
Vice-Chairs: Ms. K. Riekkinen (Finland) Ms. C. Potsiou (Greece)	31 May-1 June 2021	
Chair: Mr. F. Zetterquist (Sweden)	13th session	ECE/HBP/WP.7/2023/2
Vice-Chairs: Ms. K. Riekkinen (Finland) Ms. V. Abbott (United Kingdom)	4–5 April 2023	
Committee on Innovation, Competitiveness and Public-Private Partnership		
Chair: Mr. S. Yavuz Noyan (Türkiye)	14th session	ECE/CECI/2021/2
Vice-Chairs: Mr. S. Shlychkou (Belarus) Mr. S. Tourgeman (Israel) Mr. S. Firpo (Italy) Mr. M. Dyusseмбаev (Kazakhstan) Mr. N. Ponomarenko (Russian Federation) Mr. A. Smith (United States)	2–4 June 2021	
Chair: Mr. S. Firpo (Italy)	15th session	ECE/CECI/2022/2
Vice-Chairs: Mr. S. Shuba (Belarus) Ms. A. Vashakmadze (Georgia) Mr. N. A. Weil von der Ahe (Germany) Mr. G. Katapodis (Greece) Mr. M. Dyussembayev (Kazakhstan) Mr. M. Uzunkaya (Türkiye)	25–27 May 2022	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on Public-Private Partnerships		
Chair: Mr. G. Katapodis (Greece)	5th session	ECE/CECI/WP/PPP/2021/2
Vice-Chair: Ms. S. Yavuz Noyan (Türkiye)	29–30 November 2021	
	6th session	ECE/CECI/WP/PPP/2022/2
	1–2 December 2022	
Team of Specialists on Innovation and Competitiveness Policies		
Chair: Mr. S. Zecchini (Italy)	13th session	ECE/CECI/ICP/2021/2
Vice-Chairs: Ms. A. Vashakmadze (Georgia)	1–2 November 2021	
Chair: Mr. S. Zecchini (Italy)	14th session	ECE/CECI/ICP/2022/2
Vice-Chair: Ms. A. Vashakmadze (Georgia)	14–18 November 2022	
D. Conventions administered by the ECE secretariat		
Convention on Long-range Transboundary Air Pollution		
Executive Body for the Convention on Long-range Transboundary Air Pollution		
Chair: Ms. A. Engleryd (Sweden)	41st session	ECE/EB.AIR/148, Add. 1
Vice-Chairs: Mr. S. Vasiliev (Russian Federation) Mr. R. Ballaman (Switzerland) Ms. E. Nichols (United States)	6–8 December 2021	
Chair: Ms. A. Engleryd (Sweden)	42nd session	ECE/EB.AIR/150, Add. 1, Add.2
Vice-Chairs: Mr. N. Megrilishvili (Georgia) Mr. E. Dame (Netherlands) Ms. E. Nichols (United States)	12–16 December 2022	
Joint Session of the Steering Body to the EMEP and the Working Group on Effects		
Chairs: Ms. L. Rouil (France) Ms. I. Rabago (Spain)	7th session	ECE/EB.AIR/GE.1/2021/2-
Vice-Chairs: Mr. T. Dirnböck (Austria) Mr. J. Bak (Denmark) Ms. G. Schuetze (Germany) Ms. A. De Marco (Italy) Ms. J. Struzewska (Poland) Mr. X. Querol (Spain) Ms. S. Augustin (Switzerland) Mr. M. Holland (United Kingdom)	13–16 September 2021	ECE/EB.AIR/WG.1/2021/2
Chairs: Ms. L. Rouil (France) Ms. I. Rabago (Spain)	8th session	ECE/EB.AIR/GE.1/2022/2-
Vice-Chairs: Mr. J. Bak (Denmark) Ms. A. De Marco (Italy) Ms. J. Struzewska (Poland) Mr. X. Querol (Spain) Ms. S. Augustin (Switzerland) Mr. M. Holland (United Kingdom)	12–16 September 2022	ECE/EB.AIR/WG.1/2022/2

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Group on Strategies and Review		
Chair: Ms. J. Kerr (Canada)	59th session	ECE/EB.AIR/WG.5/126
Vice-Chairs: Mr. I. Angelov (Bulgaria) Ms. D. Pritula (Canada) Mr. T. Spranger (Germany)	18–21 May 2021	
Chair: Mr. T. Spranger (Germany)	60th session	ECE/EB.AIR/WG.5/128
Vice-Chairs: Mr. P. Meulepas (Belgium) Ms. D. Pritula (Canada) Ms. D. Yates (United Kingdom)	11–14 April 2022	
Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes		
Meeting of the Parties to the Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes		
Chair: Ms. Z. Aitzhanova (Kazakhstan)	9th session	ECE/MP.WAT/63
Vice-Chairs: Mr. H. Liiv (Estonia) Mr. P. Kovacs (Hungary)	29 September–1 October 2021	
Joint Meeting of the Working Groups on Integrated Water Resources Management and on Monitoring and Assessment		
Co-Chairs: Ms. H. Jekel (Germany) Ms. L. Kauppi (Finland) Mr. N. Ndour (Senegal)	3rd meeting 26–28 April 2021	ECE/MP.WAT/WG.1/2021/2 ECE/MP.WAT/WG.2/2021/2
Co-Chairs: Ms. A.-S. Heiskanen (Finland) Ms. H. Jekel (Germany) Mr. P. Kovacs (Hungary) Mr. N. Ndour (Senegal)	4th meeting 28–30 June 2022	ECE/MP.WAT/WG.1/2022/2 ECE/MP.WAT/WG.2/2022/2
Implementation Committee of the Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes		
Chair: Mr. A. Tanzi (Italy)	13th meeting	ECE/MP.WAT/IC/2021/3
Vice-Chairs: Mr. K. Kinnunen (Finland) Ms. D. Ziganshina (Uzbekistan)	20–21 May 2021	
Chair: Mr. A. Tanzi (Italy)	14th meeting	ECE/MP.WAT/IC/2022/2
Vice-Chair: Ms. D. Ziganshina (Uzbekistan)	24–25 February 2022	
	15th meeting 16–17 February 2023	ECE/MP.WAT/IC/2022/4
Protocol on Water and Health		
Meeting of the Parties to the Protocol on Water and Health to the Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes		
Chair: Ms. M. Vargha (Hungary)	6th meeting	ECE/MP.WH/24–
Vice-Chairs: Ms. B. Rickert (Germany) Ms. H. Costa (Portugal)	16–18 November 2022	EUCHP/2219533/3.1/2022/MOP-6/06

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Compliance Committee		
Chair: Mr. J. E. Viñuales (Switzerland)	21st meeting	ECE/MP.WH/C.1/2021/2–
Vice-Chair: Ms. Z. Kocsis-Kupper (Hungary)	15–16 June 2021	EUCHP/2018917/4.1/2021/06
	22nd meeting	ECE/MP.WH/C.1/2021/4–
	16 November 2021	EUCHP/2018917/4.1/2021/CC2/06
	23rd meeting	ECE/MP.WH/C.1/2022/2–
	7 June 2022	EUCHP/2219533/3.1/2022/CC2/06
Working Group on Water and Health		
Chair: Mr. K. Tveitan (Norway)	13th session	ECE/MP.WH/WG.1/2022/2–
Vice-Chairs: Ms. H. Costa (Portugal)	19–20 May 2022	EUCHP/2219533/3.1/2022/WGWH/06
	Mr. G. Constantin (Romania)	
Convention on Environmental Impact Assessment in a Transboundary Context and Protocol on Strategic Environmental Assessment		
Working Group on Environment Impact and Strategic Environment Assessment		
Chair: Ms. D. Toryfter-Szumanska (Poland)	10th meeting	ECE/MP.EIA/WG.2/2021/2
Vice-Chairs: Ms. L. Lukina (Belarus)	1–3 December 2021	
	Ms. A.-M. Maggiore (Italy)	
	11th meeting	ECE/MP.EIA/WG.2/2022/2
	19–20 December 2022	
Implementation Committee		
Chair: Mr. J. Ducomble (Luxembourg)	50th session	ECE/MP.EIA/IC/2021/4
Vice-Chairs: Mr. C. Baumgartner (Austria)	4–7 May 2021	
	Ms. M. do Carmo Figueira (Portugal)	
	51st session	ECE/MP.EIA/IC/2021/6
	4–7 October 2021	
	52nd session	ECE/MP.EIA/IC/2022/2
	29–31 March 2022	
	53rd session	ECE/MP.EIA/IC/2022/3
	10–13 May 2022	
	54th session	ECE/MP.EIA/IC/2022/7
	4–7 October 2022	
	55th session	ECE/MP.EIA/IC/2023/2
	31 January–3 February 2023	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Convention on the Transboundary Effects of Industrial Accidents		
Conference of Parties to the Convention on the Transboundary Effects of Industrial Accidents		
Chair: Ms. T. Tandberg (Norway)	12th meeting	ECE/CP.TEIA/44, Add.1
Vice-Chairs: Ms. M.-C. Lhenry (France)	29 November –	
Mr. M. Merkofer (Switzerland)	1 December 2022	

Working Group on Implementation

Chair: Ms. H. Fridh (Sweden)	43rd meeting
Vice-Chairs: Mr. P. Chukharev (Belarus)	12–13 October 2021
Mr. R. Gonzalez (Switzerland)	

Chair: Ms. H. Fridh (Sweden)	44th meeting
Vice-Chairs: Mr. A. Tsarina (Russian Federation)	1–2 February 2022
Mr. R. Gonzalez (Switzerland)	

Special session
3–4 February 2022

46th meeting
20–21 June 2022

47th meeting
13 February 2023

Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters

Meeting of the Parties to the Aarhus Convention

Chair: Ms. M. Bitadze (Georgia)	7th session	ECE/MP.PP/2021/2, Add. 1
Vice-Chairs: Ms. N. Boumann (Netherlands)	18–20 October 2021	
Ms. B. Ekeberg (Norway)		

Chair: Mr. A. Saladžius (Lithuania)	Extraordinary session	ECE/MP.PP/2022/2
Vice-Chairs: Ms. N. Gokhelasvili (Georgia)	23–24 June 2022	
Ms. N. Bouman (Netherlands)		

Joint High-Level Segment of the Meeting of the Parties to the Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters and the Meeting of the Parties to the Protocol on Pollutant Release and Transfer Registers to the Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters

Chairs: Mr. L. Davitashvili (Georgia)	21 October 2021	ECE/MP.PP/2021/16
Mr. A. Mankler (Sweden)		ECE/MP.PRTR/2021/2

Meeting of the Parties to the Protocol on Pollutant Release and Transfer Registers to the Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters

Chair: Ms. T. Skarman (Sweden)	4th session	ECE/MP.PRTR/2021/6
Vice-Chairs: Ms. M.-R. van den Hende (Belgium)	22 October 2021	
Ms. U. Schüler (Germany)		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Group of the Parties to the Aarhus Convention		
Chair: Ms. M. Bitadze (Georgia)	25th meeting	ECE/MP.PP/WG.1/2021/2
Vice-Chair: Ms. N. Bouman (Netherlands) Ms. B. Ekeberg (Norway)	7–8 June 2021	
Chair: Mr. A. Saladžius (Lithuania)	26th meeting	ECE/MP.PP/WG.1/2022/2
Vice-Chairs: Ms. N. Gokhelasvili (Georgia) Ms. N. Bouman (Netherlands)	22–23 June 2022	
Compliance Committee under the Aarhus Convention		
Chair: Mr. J. Ebbesson (Sweden)	71st meeting	ECE/MP.PP/C.1/2021/10
Vice-Chairs: Mr. A. Kodjabashev (Bulgaria) Ms. Á. Ryall (Ireland)	7–9 July 2021	
	72nd meeting	ECE/MP.PP/C.1/2021/12
	18–21 October 2021	
Chair: Ms. Á. Ryall (Ireland)	73rd meeting	ECE/MP.PP/C.1/2021/32
	13–16 December 2021	
Chair: Ms. Á. Ryall (Ireland)	74th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2022/2
Vice-Chairs: Mr. M. Clément (France) Mr. J. Jendroška (Poland) Mr. D. Skrynlikov (Ukraine)	15–18 March 2022	
	75th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2022/4
	14–17 June 2022	
	76th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2022/7
	13–16 September 2022	
	77th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2022/9
	13–16 December 2022	
	78th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2023/2
	21–24 March 2023	
Working Group of the Parties to the Protocol on Pollutant Release and Transfer Registers		
Chair: Mr. T. Kvasič (Slovenia)	9th meeting	ECE/MP.PRTR/WG.1/2022/2
Vice-Chairs: Ms. E. Shkurta (Albania) Mr. A. Radway (European Union)	24–25 November 2022	
Compliance Committee under the Protocol on Pollutant Release and Transfer Register		
Chair: Mr. J. L. Martin Ortega (Spain)	9th meeting	ECE/MP.PRTR/C.1/2021/2
Vice-Chair: Mr. G. Movsisyan (Armenia)	28–29 April 2021	
	10th meeting	ECE/MP.PRTR/C.1/2021/4
	31 May–1 June April 2021	
	11th meeting	ECE/MP.PRTR/C.1/2021/6
	22 October 2021	
	12th meeting	ECE/MP.PRTR/C.1/2022/2
	1 March 2022	
	13th meeting	ECE/MP.PRTR/C.1/2023/2
	7–8 March 2023	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
E. Meetings of other bodies serviced by the ECE secretariat		
ECOSOC Committee of Experts on the Transport of Dangerous Goods and on the Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals		
Chair:	Ms. M. Maureen (United States)	11th session
Vice-Chair:	Mr. D. Pfund (United States)	11 December 2022
ECOSOC Sub-Committee of Experts on the Transport of Dangerous Goods		
Chair:	Mr. D. Pfund (United States)	58th session
Vice-Chair:	Mr. C. Pfauvadel (France)	28 June - 2 July 2021
		59th session
		29 November - 8 December 2021
		60th session
		27 June - 6 July 2022
		61st session
		28 November - 6 December 2022
ECOSOC Sub-Committee of Experts on the Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals		
Chair:	Ms. M. Ruskin (United States)	40th session
Vice-Chair:	Ms. N. John (Austria)	5–7 July 2021
		41st session
		8–10 December 2021
		42nd session
		6–8 July 2022
		43rd session
		7–9 December 2022
Expert Group on Environmental Performance Review		
Chair:	Mr. H. Liiv (Estonia)	32nd session
Vice-Chair:	Mr. X. Tschumi Canosa (Switzerland)	28–29 September 2021
		33rd session
		30 March -1 April 2022
		34th session
		14 June 2022
		35th session
		12–16 September 2022